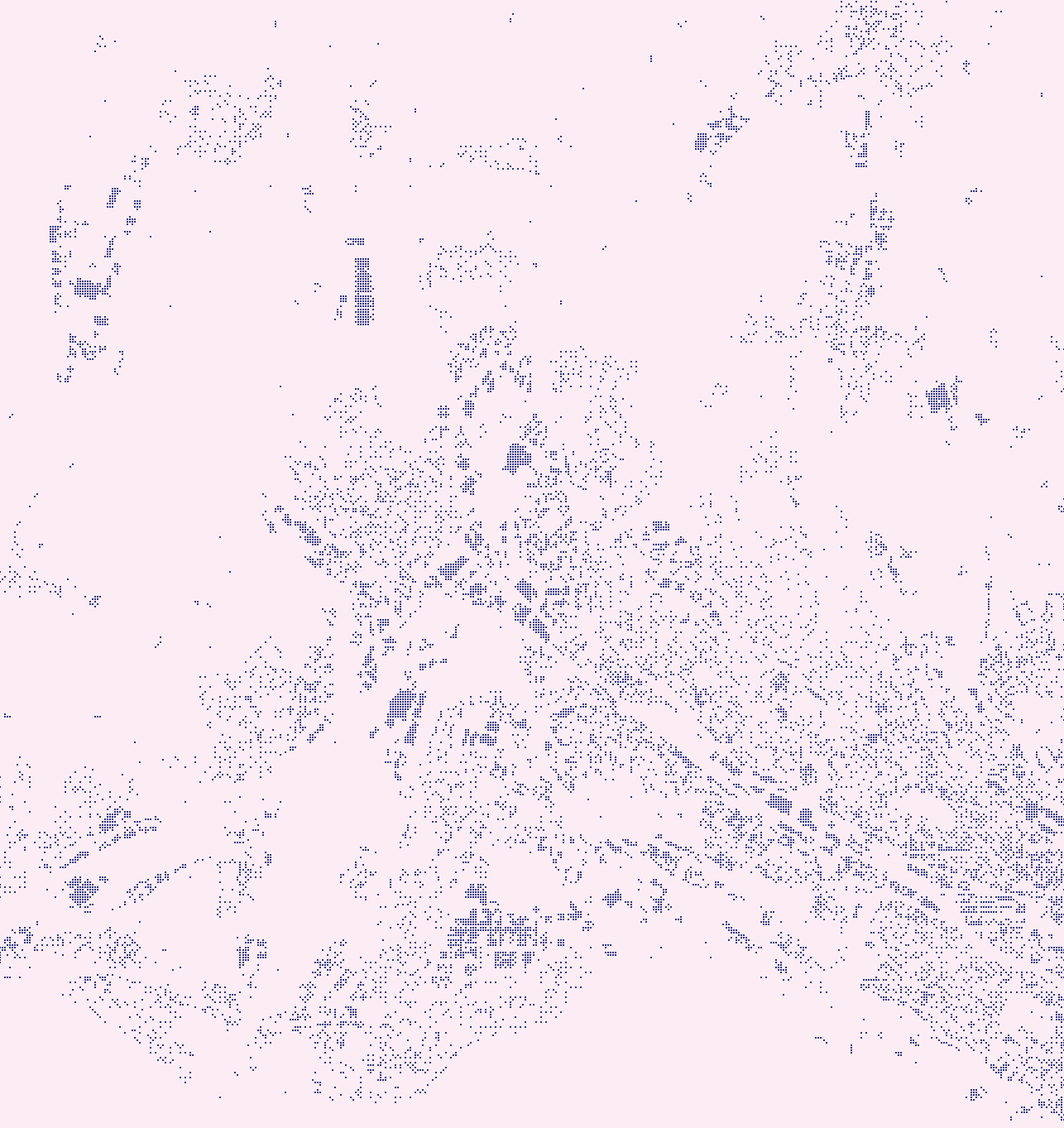
Rapport Annuel 2025





Service de l'eau

Ville de Lausanne

Rapport Annuel 2025

Contact
Service de l'eau
Rue de Genève 36
Case postale 7416
1001 Lausanne
www.lausanne.ch/eau
T. +41 (0)21 315 85 30
eau@lausanne.ch

Impressum
Graphisme : Emphase Sàrl
Coordination et rédaction : Valeria Aloise – Service de l'eau
Photographies : Marino Trotta, Jeremy Bierer, Laurent Kaczor, en Haut !, Sarah Carp, Jean-Bernard Sieber, aapar Sàrl, Archives de la Ville de Lausanne, Musée Historique de Lausanne
Impression / Repro : Imprimerie Baillod

Une fois dépliée, la jaquette représente les précipitations enregistrées à Lausanne en 2025. Elle se lit comme un calendrier, de gauche à droite et de haut en bas. Chaque bulle correspond à un épisode de pluie : sa taille représente la quantité de pluie, également indiquée en millimètres (mm), et les heures précisent sa durée.

Le service 6
Le mot du Municipal 8
Le mot du Chef de service 9
Historique 10
Diagramme des flux d'eau 14
Organisation générale 16

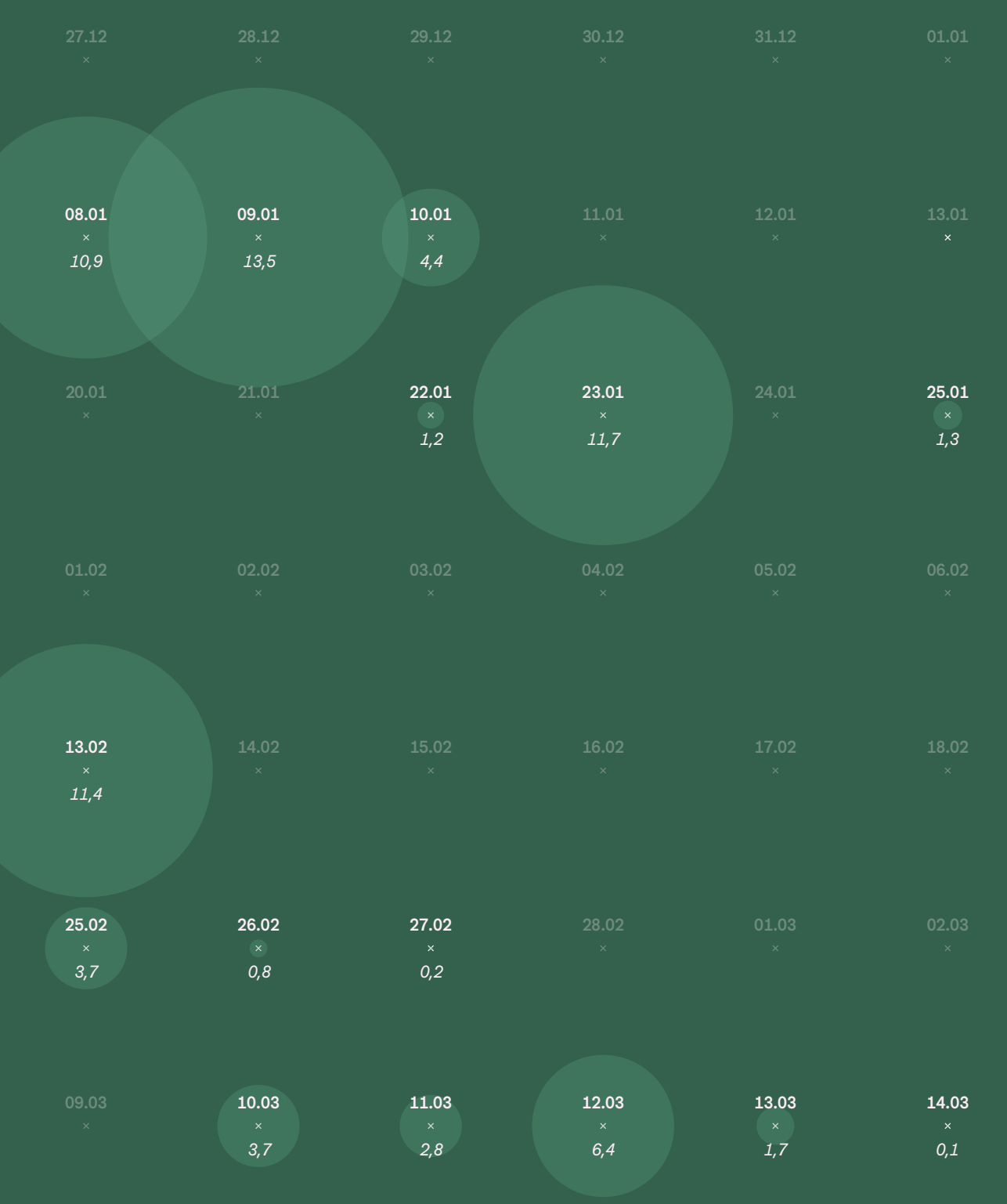
Le cycle de l'eau **18**
La production 20
La distribution 24
Les raccordements et l'évacuation 30
L'épuration 34

Les missions complémentaires **40**
La qualité de l'eau 42
La protection des eaux 46
La solidarité 50

Annexes **52**
Les chiffres-clés 54
Les comptes d'exploitation 56

Le service

21.12 ×	22.12 ×	23.12 ×	24.12 ×	25.12 ×	26.12 ×
02.01 × *13,6*	**03.01** × *0,8*	**04.01** × *7,2*	**05.01** × *9,9*	**06.01** × *14,7*	**07.01** × *0,2*
14.01 ×	15.01 ×	16.01 ×	17.01 ×	18.01 ×	19.01 ×
26.01 × *3,9*	**27.01** × *42,7*	**28.01** × *15,3*	**29.01** × *0,8*	**30.01** × *0,9*	**31.01** × *1,2*
07.02 ×	08.02 ×	09.02 ×	**10.02** × *5,1*	**11.02** × *0,3*	**12.02** × *0,2*
19.02 ×	**20.02** × *1,1*	21.02 ×	**22.02** × *1,2*	**23.02** × *2,9*	24.02 ×
03.03 ×	04.03 ×	05.03 ×	06.03 ×	07.03 ×	08.03 ×
15.03 × *1,8*	**16.03** × *5,3*	17.03 ×	18.03 ×	19.03 ×	20.03 ×



Période : 01.01.2025 – 20.03.2025

Quantité de pluie sur la période : 202,9 mm

Le mot du Municipal :

L'eau s'apprend par la soif (Emily Dickinson)



© Sarah Carp

Pierre-Antoine Hildbrand
Conseiller municipal,
Directeur de la Sécurité et de l'économie

Notre Ville est née au bord de l'eau. Celle-ci a porté le commerce gallo-romain, soutenu l'artisanat, transmis parfois la maladie. Entre innovations techniques, progrès sanitaires et choix politiques, grâce à l'eau, Lausanne est devenue ce qu'elle est : une ville saine, prospère, résiliente. L'eau s'inscrit dans une architecture, qu'il s'agisse des rives, des fontaines, des voûtages du Flon, des usines de traitement ou d'épuration.

Nos rivières enfouies, nos réservoirs enterrés, nos canalisations centenaires racontent une vérité simple : le progrès est souvent silencieux et invisible. Depuis 125 ans, il est porté par le Service de l'eau. Il ne s'agit désormais plus seulement d'acheminer de l'eau potable, mais de concevoir des infrastructures durables, capables de répondre à des attentes multiples : qualité irréprochable, pics de consommation, sécheresses, épisodes pluvieux extrêmes, ville-éponge, renaturations et biodiversité.

Tout aussi invisibles sont certaines menaces qui pèsent sur la qualité de l'eau, à l'heure où les préoccupations se concentrent plutôt autour de sa disponibilité. Les micropolluants, comme le chlorothalonil et maintenant le 1,2,4-triazole, obligent les distributeurs d'eau à passer à l'offensive, contre tous ceux qui polluent nos ressources communes. Des dizaines de milliers d'analyses témoignent de la préoccupation constante pour la qualité et de l'engagement de près de 250 personnes actives tout au long du cycle de l'eau, toute l'année, 24 heures sur 24. Qu'elles soient ici encore une fois remerciées.

Le mot du Chef de service :

L'eau, protégée sur le papier, menacée sur le terrain



© Marino Trotta

Sébastien Apothéloz
Chef du Service de l'eau

En 2013, le Service de l'eau achevait la légalisation de l'ensemble des zones de protection des eaux souterraines. Six ans plus tard, le chlorothalonil était détecté dans les captages situés en zone agricole. Comment l'expliquer ?

Les zones S mettent les captages à l'abri contre des pollutions aiguës ou microbiologiques. Or se prémunir contre les pollutions chimiques (nitrates ou micropolluants par exemple) suppose d'agir sur tout le bassin d'alimentation, un périmètre bien plus vaste. Ces aires n'ont été délimitées que dans quelques cas dans le Canton.

Qu'en est-il des eaux de surface, les lacs en particulier, qui fournissent 80 % des ressources lausannoises ? La loi sur la protection des eaux s'applique avec un principe simple : tout déversement non explicitement autorisé est interdit. Pourtant, la pollution du Léman au 1,2,4-triazole rappelle que les lois sont inefficaces si elles ne sont pas comprises et appliquées.

Alors que la quantité d'eau disponible occupe légitimement les esprits, la qualité mérite encore plus d'attention, car c'est sur elle que nous pouvons agir localement. Elle seule permettra de disposer demain d'une eau potable naturelle, sans traitements lourds, coûteux et gourmands en énergie et en réactifs.

Le Service de l'eau est au cœur d'un système complexe et s'efforce, à chaque étape, de faire le maximum pour préserver la qualité de l'eau : de la sécurisation des captages jusqu'au rejet des eaux usées après épuration, en passant par la recherche des pollutions dans les cours d'eau et la gestion des eaux pluviales. Un travail passionnant et diversifié, avec de gros enjeux pour l'avenir. Vous en découvrirez un aperçu dans ce rapport annuel.

Historique

Cette chronologie présente les principales étapes de l'histoire de l'eau à Lausanne, des premières infrastructures aux réalisations d'aujourd'hui.



© Musée Historique de Lausanne

Travaux de construction du voûtage de la Louve

1812

Construction de l'usine de Lutry



© Musée Historique de Lausanne

1932

© Marino Trotta



Construction de l'usine de Saint-Sulpice

1971



© Musée Historique de Lausanne

Construction de la STEP de Vidy

1962

1964

© Jeremy Bierer



Construction de l'usine de Bret

© Archives Ville de Lausanne



Comblement
et voûtage du Flon

© Musée Historique de Lausanne



Construction du
réservoir du Calvaire

1868

1873

© Musée Historique
de Lausanne



Pose de la conduite
du Pays-d'Enhaut

Création du Service
des eaux communal
(Concession eaux
Pays-d'Enhaut)

1901

© Marino Trotta



Construction
de l'usine de
Sonzier

Mise en service de la
nouvelle usine de Lutry



© Jeremy Bierer

2000

2009

2013

2025

Inauguration
du réservoir
de Montalègre

© en Haut !



Début du
partenariat
solidaire avec
Nouakchott

Au service de l'eau depuis 125 ans

A Lausanne, l'eau semble aller de soi. Entre le Léman, les sources et les rivières, la ressource est omniprésente. Pourtant, son histoire raconte surtout comment la ville a appris à la capter, la traiter et la distribuer. Depuis 125 ans, le Service de l'eau s'est construit au fil des besoins, des choix techniques et des évolutions de la société.

Pendant longtemps, l'accès à l'eau reste incertain. Les premières installations (fontaines, conduites en bois, canaux à ciel ouvert) suffisent à peine à répondre aux besoins, tandis que les cours d'eau servent aussi d'égouts.

Au XIX^{e} siècle, la croissance de la ville met le système sous pression. Les sources sont insuffisantes, l'approvisionnement est critique et les problèmes d'hygiène favorisent les maladies. Lausanne engage alors d'importants travaux, notamment le voûtage du Flon et de la Louve, transformant ces cours d'eau en infrastructures souterraines pour assainir la ville.
Elle développe en parallèle captages, réservoirs et réseaux sous pression.

Le recours au pompage dans le Léman est longtemps écarté. L'eau du lac est jugée impropre à la consommation.

La création d'un service public
La gestion de l'eau devient un enjeu politique majeur, opposant acteurs privés et volonté de contrôle public. En 1901, la Ville crée son Service de l'eau et reprend progressivement le contrôle de l'approvisionnement. Ce choix permet de planifier les infrastructures et de sécuriser les ressources sur le long terme.

Au XX^{e} siècle, le réseau s'étend et se modernise. Lausanne va chercher l'eau plus loin, en captant les sources du Pays-d'Enhaut. En 1932, la station de pompage de Lutry marque l'entrée du Léman dans l'approvisionnement lausannois. Le dispositif est ensuite renforcé avec l'usine de Bret en 1962 puis celle de Saint-Sulpice en 1971. L'assainissement se développe également, avec la mise en service de la station d'épuration de Vidy en 1964, dans le contexte de l'Expo nationale.

Un rôle régional central
Lausanne alimente aujourd'hui directement 21 communes et fournit de l'eau en gros à une cinquantaine d'autres, pour un total de près de 380'000 personnes.

Aujourd'hui, les enjeux évoluent.
La qualité des ressources, la présence de micropolluants ou les effets du changement climatique demandent d'adapter les pratiques et les infrastructures.

Depuis 125 ans, le Service de l'eau accompagne ces transformations.
Il s'inscrit dans une histoire faite d'adaptations, où chaque génération apporte ses réponses aux défis de son temps.

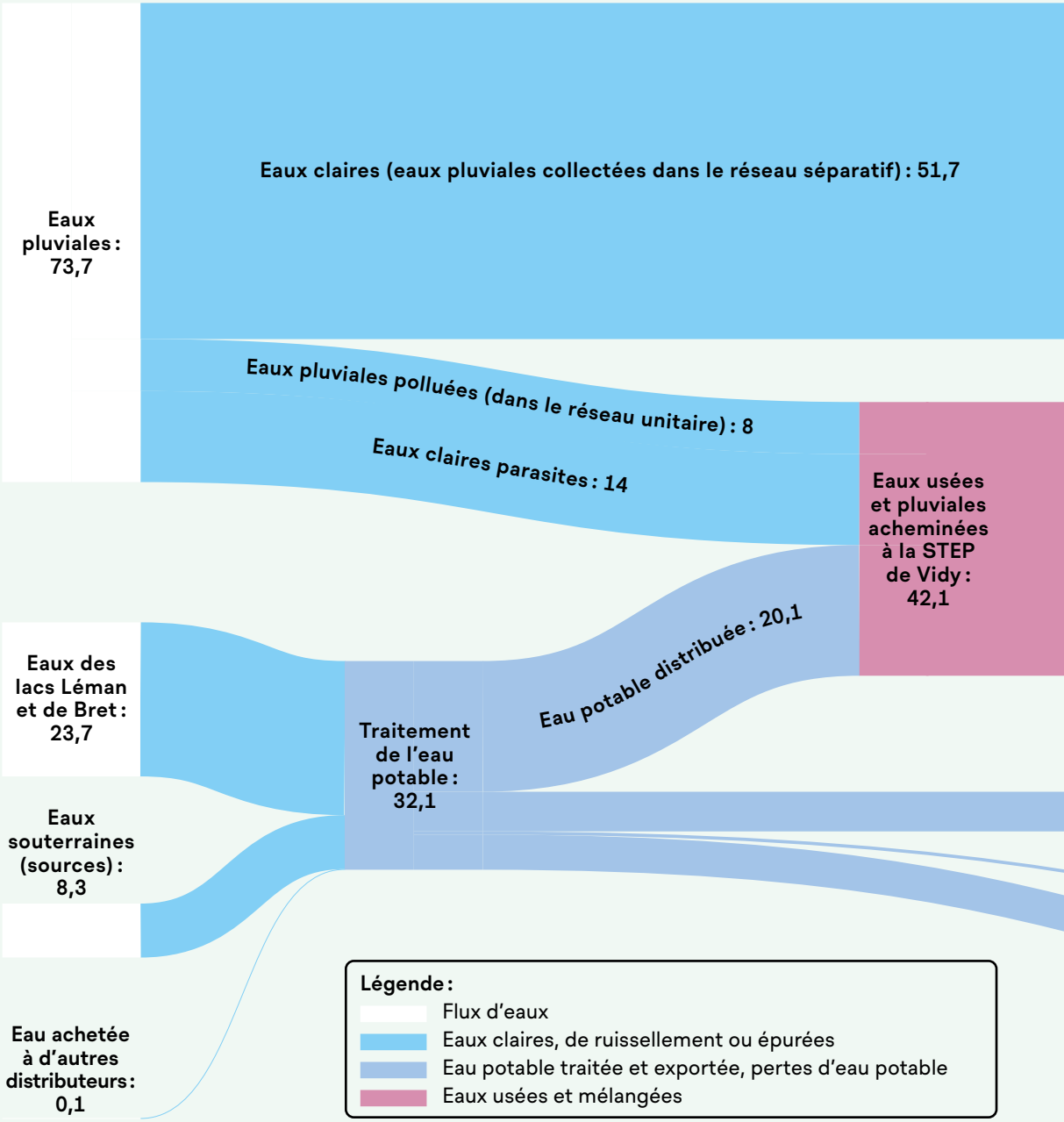


Pour aller plus loin, un historique détaillé est à découvrir dans l'ouvrage « Architecture de poche : Lausanne – L'eau et la ville », sous la direction de Gilles Prod'hom, Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, 2026, 256 pages.

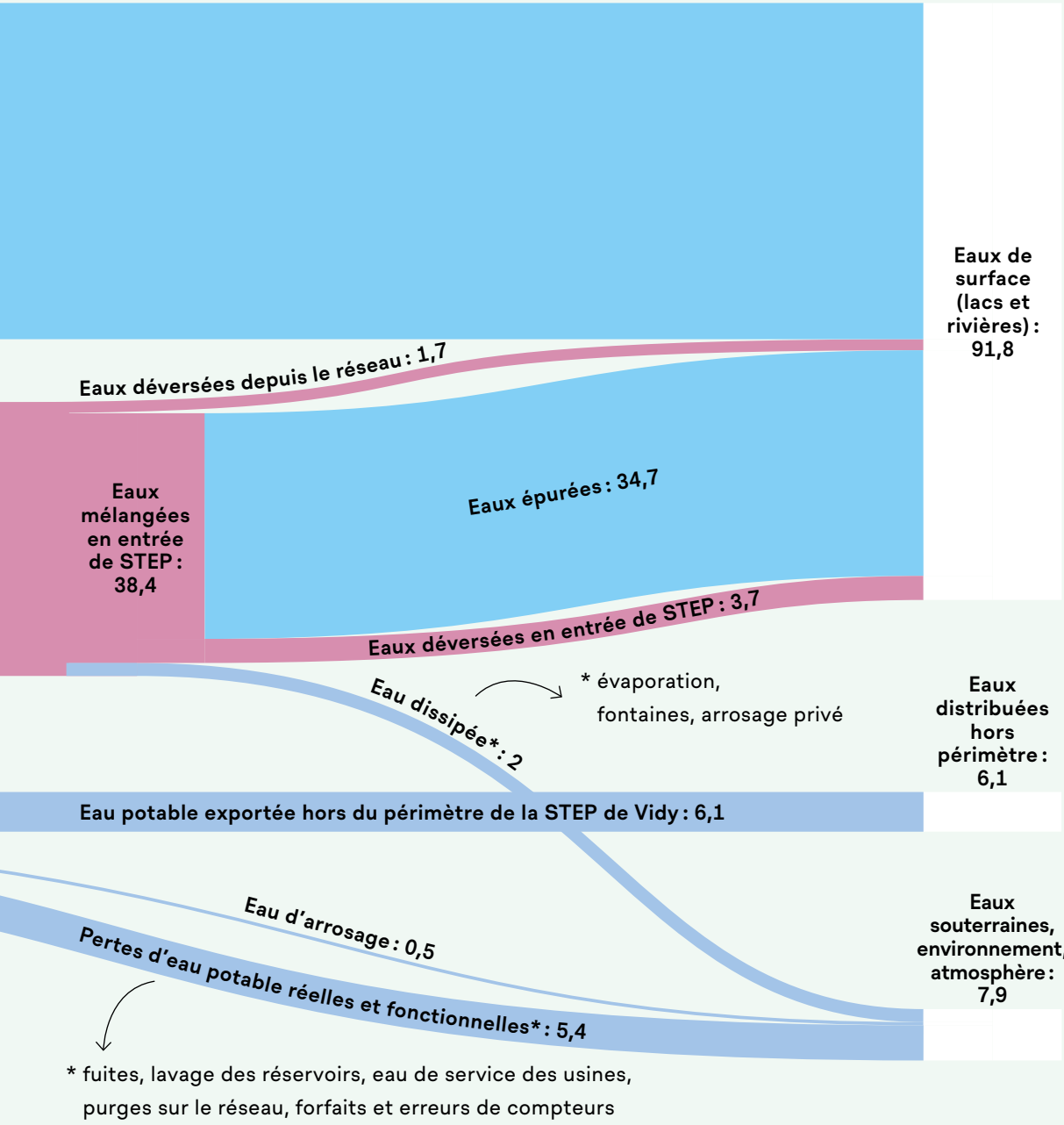
Grand-Pont

© Jeremy Bierer

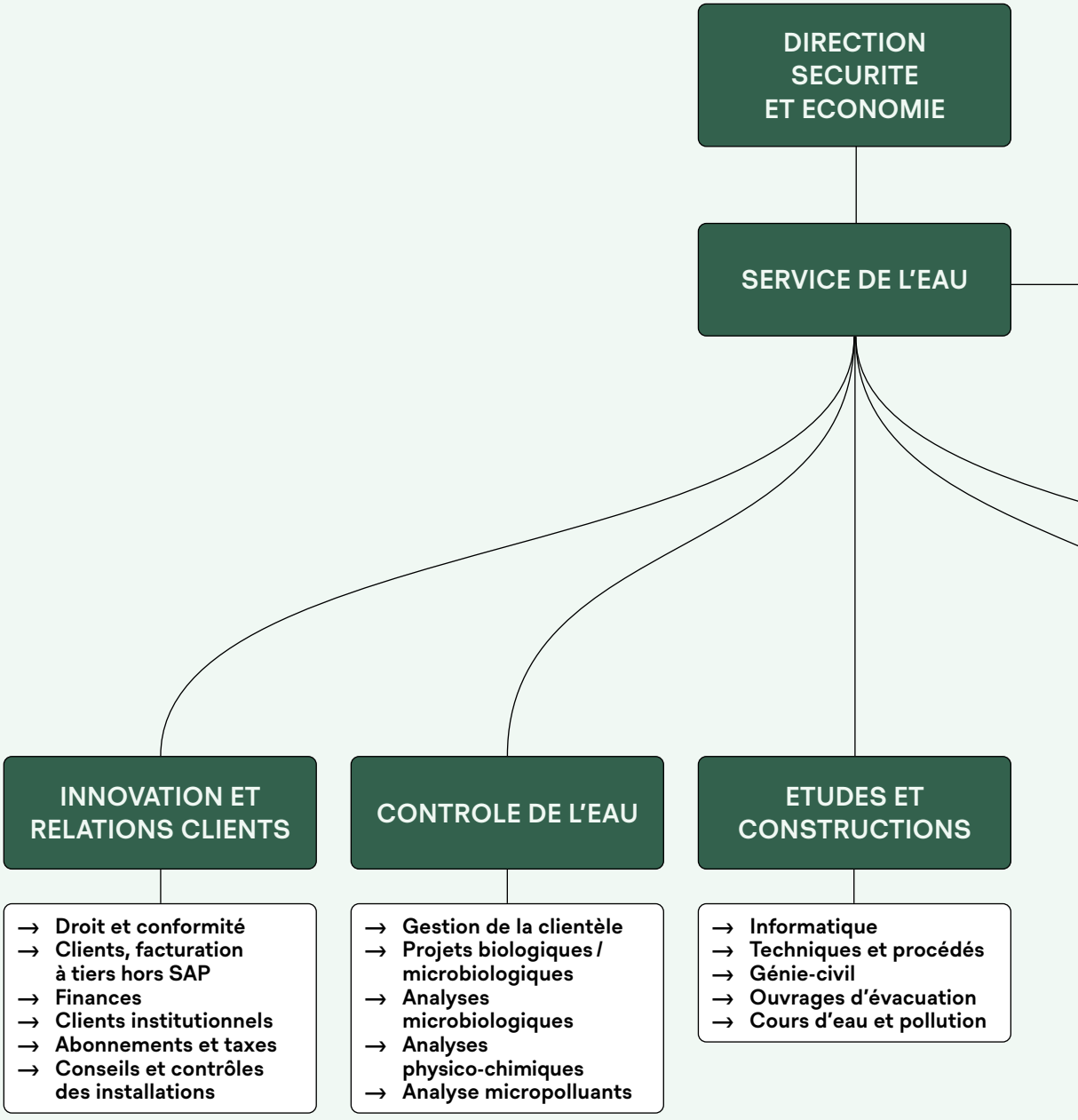
Diagramme des flux d'eau (million m³ / an)



Ce diagramme montre les principaux flux d'eau gérés par le Service de l'eau, depuis les ressources (à gauche) jusqu'à la distribution, la collecte et l'épuration des eaux usées et le retour dans le milieu naturel (à droite). Les volumes indiqués permettent de comprendre comment l'eau circule dans le système tout au long de son cycle.



Organisation générale (au 01.04.2026)



**Le Service de l'eau est organisé en plusieurs domaines d'activité.
Cet organigramme présente les principales unités du service ainsi que leurs missions, depuis la direction jusqu'aux équipes opérationnelles.**

- → Administration
- → Chef de service
- → Communication
- → Ressources humaines
- → Solidarité internationale
- → Système de management : qualité, sécurité alimentaire, santé et sécurité, environnement

RESEAUX ET INGENIERIE

- → Technique réseaux
- → Système d'information du territoire (SIT) et sources
- → Bureau de gestion des réseaux
- → Réseau de distribution, sources et conduites d'amenée

PRODUCTION ET EPURATION

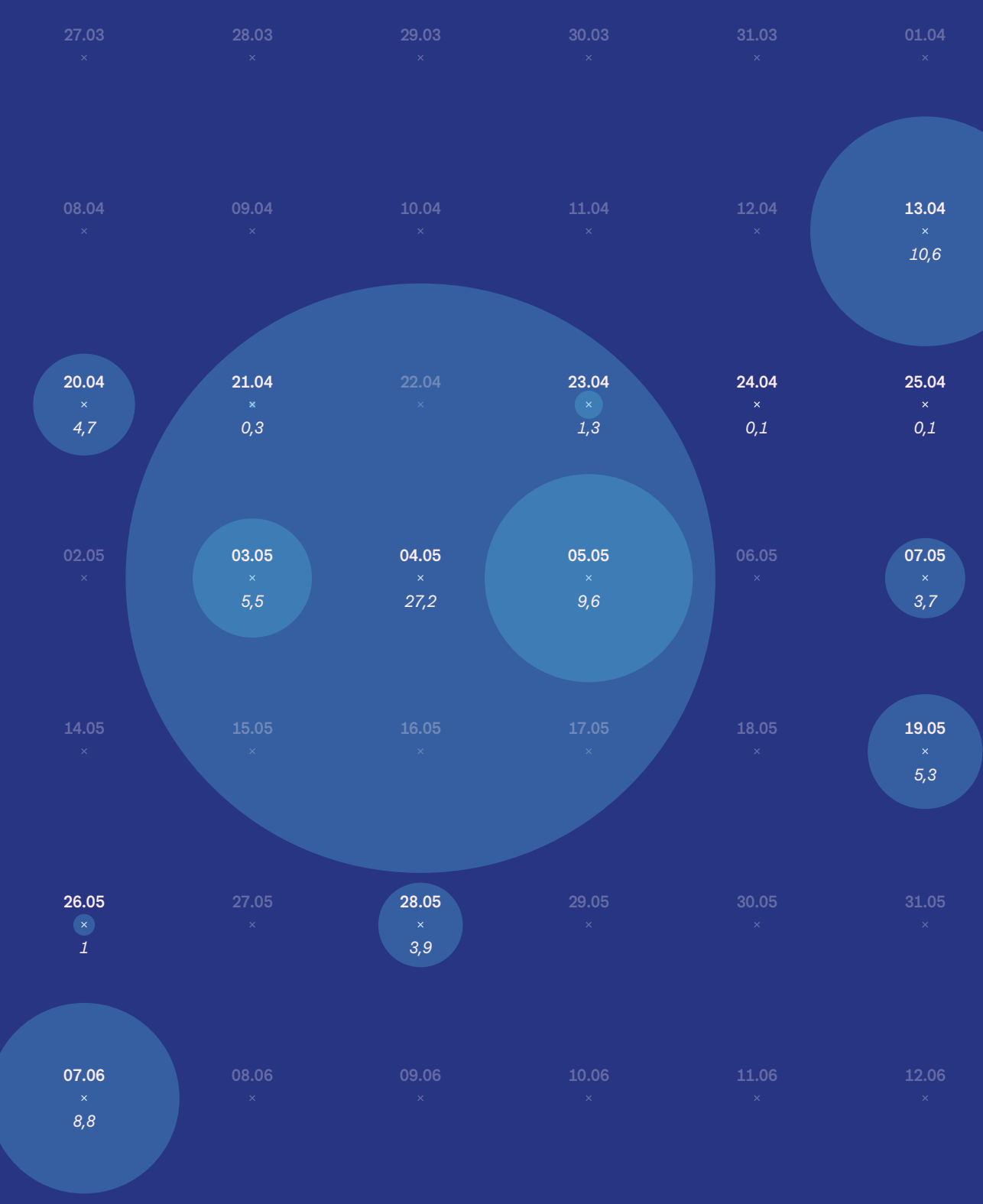
- → Centre d'exploitation et de gestion des eaux de Lausanne (CegeL) et installations électriques
- → Usines et stations d'eau potable
- → Station d'épuration

EPURA SA

- → Projet d'actualisation des chaines de traitement
- → Projet de nouvelle ligne d'incinération
- → Projet de bâtiment administratif du Service de l'eau

Le cycle de l'eau





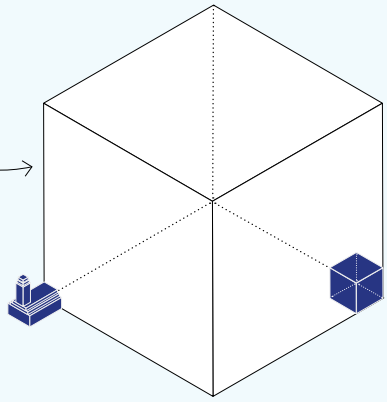
Période : 21.03.2025 – 20.06.2025

Quantité de pluie sur la période : 225,2 mm

La production

Le cube représente le volume d'eau potable produit en 2025. La Tour Bel-Air sert de repère d'échelle pour aider à visualiser les dimensions de ce volume.

32'090'161 m³
Production annuelle 2025



+7,1 %
Par rapport à 2024

+1,4 %
Par rapport à la moyenne des 5 dernières années

131'516 m³
Le volume maximal distribué en une journée a été atteint le 13 août

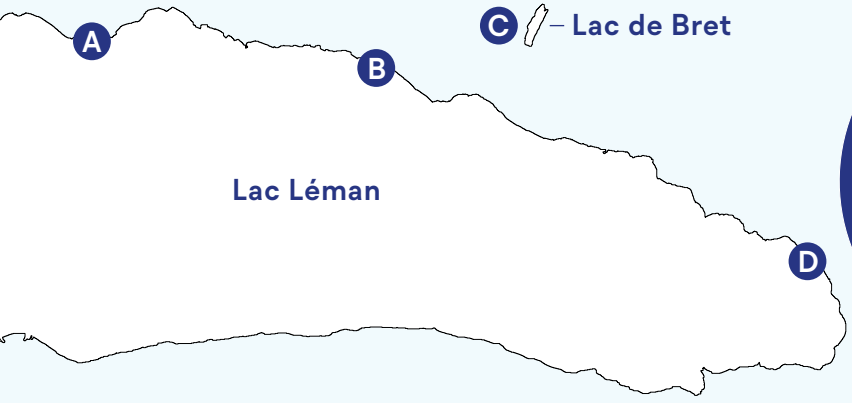
A Usine de Saint-Sulpice
11'930'453 m³

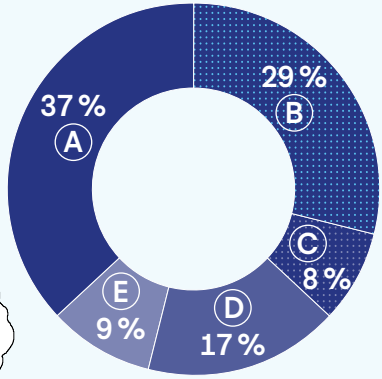
B Usine de Lutry
9'156'782 m³

C Usine de Bret
2'658'651 m³

D Usine de Sonzier
5'379'676 m³

E Autres sources
2'964'599 m³





Répartie entre plusieurs usines de production, l'alimentation en eau potable du réseau s'appuie sur le Léman, le lac de Bret et d'autres ressources. La carte illustre la répartition de la production annuelle (en pourcentage) entre les différentes ressources et les usines.

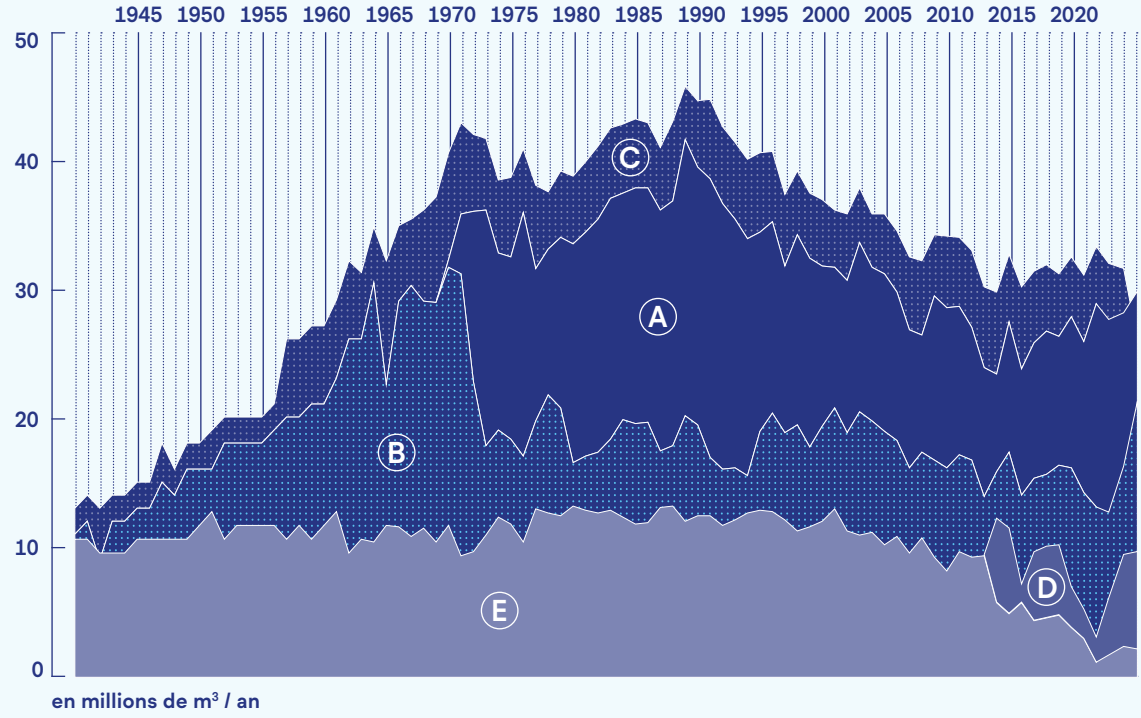
Usine de Lutry : une capacité renforcée à l'horizon 2027

Après le lancement des appels d'offres, le projet entre en phase de concrétisation. Les travaux débuteront en 2026, avec une mise en service de la nouvelle ligne prévue début 2027.

Déploiement du photovoltaïque

Après une première phase en 2024 (usines de Bret et Sonzier, réservoirs de Grangette, de l'Orme et de Crissier), le programme s'est poursuivi avec la mise en service de nouvelles installations aux Dailles et à Petite-Croix. D'une puissance totale de 512 kW, ces installations produisent environ 386 MWh par an.

Ce graphique retrace l'évolution de la production annuelle d'eau potable entre 1940 et aujourd'hui.



Montalègre, 125 ans sous pression

Mis en service en 1901, au moment même où la Ville crée son Service de l'eau, le réservoir de Montalègre incarne un tournant dans l'approvisionnement lausannois. Plus d'un siècle plus tard, entièrement reconstruit et inauguré en 2025, il témoigne d'un réseau capable de se renouveler sans perdre en fiabilité.

En 1901, sur les hauteurs de la ville, le réservoir de Montalègre est mis en service pour accueillir les eaux du Pays-d'Enhaut acheminées depuis Sonzier et renforcer un réseau en pleine structuration.

Comme les autres réservoirs du réseau – une vingtaine répartis dans la ville – il joue un rôle central : stocker l'eau, assurer une distribution sous pression et en stabiliser les variations, tout en permettant son acheminement par paliers vers les différents quartiers. Véritables chevilles ouvrières du système, ces ouvrages assurent aussi des réserves en cas de forte consommation ou d'incident. Montalègre s'impose ainsi comme un point de passage stratégique dans l'organisation du réseau lausannois.

Reconstruire pour durer
Plus d'un siècle plus tard, l'ouvrage arrive en partie en fin de vie. Un important chantier est engagé pour le reconstruire et le moderniser en profondeur. La cuve n°1 est entièrement reconstruite, la cuve n°2 réhabilitée. Une nouvelle station de pompage complète le dispositif. L'ensemble des installations est remis à niveau pour répondre aux normes actuelles et renforcer la sécurité de l'approvisionnement.

Inauguré en 2025, le nouveau réservoir conserve son rôle stratégique. Avec une capacité de 10'500 m³, il alimente la zone de Montalègre et assure le pompage vers d'autres réservoirs clés comme ceux du Calvaire, de Chailly ou de Grangette.

Un ouvrage technique… et vivant
Aujourd'hui, Montalègre ne se résume plus à une infrastructure discrète. Le site a été repensé pour s'intégrer à son environnement, avec de nouveaux aménagements extérieurs favorisant les usages publics et la biodiversité.

Ce double visage – technique et ouvert – reflète l'évolution du Service de l'eau lui-même. Depuis 125 ans, il ne s'agit plus seulement d'acheminer de l'eau, mais de concevoir des infrastructures durables, intégrées à la ville et capables de répondre à des attentes multiples. Montalègre en est une illustration concrète : un ouvrage qui continue d'évoluer tout en assurant une mission inchangée.



Vernissage du réservoir de Montalègre.
De gauche à droite : Sébastien Apothéloz,
David Rannaud, Pierre-Antoine Hildbrand,
Natacha Litzistorf et Marion Vanlauwe.

© Marino Trotta

La distribution

Faits & chiffres

Le réseau d'eau potable : un effort soutenu

→ **7'750 m** de conduites principales remplacés équivalant à un taux de 83 % de renouvellement
→ **2'673 m** d'extension de conduites
→ **417 m** de branchements communs remplacés
→ **296 m** d'extension de branchements communs
→ **160 m** de renouvellement par tubage de branchements privés sur le domaine public et de branchements communs
→ **418 m** de réhabilitation par gainage

Le service a également assuré une présence lors d'une soixantaine de manifestations pour la pose de compteurs, robinets, fontaines ou raccordements, représentant près de 1'315 heures d'intervention (sans compter le déploiement pour la Fête fédérale de gymnastique).

Plusieurs projets structurants ont marqué l'année, notamment le chantier TRAM et axes forts ou les travaux au chemin de Boisy.

Interventions du service de piquet

→ **131** urgences (fuites ou ruptures de conduites)
→ **41** problèmes sur des bornes hydrantes
→ **8** mises hors service/remises en service en dehors des heures de travail pour travaux dans des immeubles
→ **6** problèmes de qualité de l'eau
→ **68** problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.)
→ **3** dysfonctionnements liés à l'évacuation des eaux

Ecoute de réseau

→ **5** zones de pression
→ **21** fuites identifiées

Bornes hydrantes

Le service gère **4'776** bornes hydrantes dont **2'184** se situent sur le territoire lausannois et **2'592** sur les territoires alimentés au détail.

→ **1'030** bornes hydrantes contrôlées
→ **112** révisions importantes
→ **25** interventions sur des bornes hydrantes accidentées



Borne hydrante, rue de Bourg

© Laurent Kaczor

Les lions font à nouveau couler l'eau

A Lausanne, les fontaines publiques ont toujours été au cœur de la vie urbaine. Autrefois indispensables à l'approvisionnement, elles structuraient aussi les usages et les rencontres. En 2025, la Ville réintroduit des fontaines à gueule de lion, inspirées du patrimoine, pour répondre aux besoins actuels et renforcer l'accès à l'eau potable.

Pendant des siècles, l'eau potable à Lausanne passe par les fontaines publiques. Elles fournissent une ressource essentielle au quotidien, mais sont aussi des lieux de passage, d'échange et de sociabilité. On y vient pour remplir ses récipients, mais aussi pour se croiser, discuter, faire une pause dans la ville.

Leur présence marque durablement le paysage urbain, au point de devenir un élément fort de l'identité locale. Parmi elles, les fontaines à gueule de lion occupent une place particulière. Leur design caractéristique fait partie du patrimoine de la ville, même s'il n'en subsiste aujourd'hui que quelques exemplaires historiques, notamment au boulevard de Grancy et à l'avenue d'Echallens.

Un patrimoine réactivé

En 2025, Lausanne remet ces fontaines au goût du jour. La première est inaugurée à la place Pépinet, marquant le lancement d'une nouvelle série appelée à se déployer dans différents quartiers. Depuis, quatre autres installations ont vu le jour, à Prélaz, sous les arches du Grand-Pont – où elle remplace une ancienne fontaine endommagée – à la place de Milan et à Ouchy.

Ces nouvelles fontaines reproduisent fidèlement le modèle historique, tout en intégrant des fonctionnalités adaptées aux usages actuels. Elles offrent un accès gratuit à l'eau potable y compris pour les animaux de compagnie et encouragent la consommation locale.

Une fabrication sur mesure

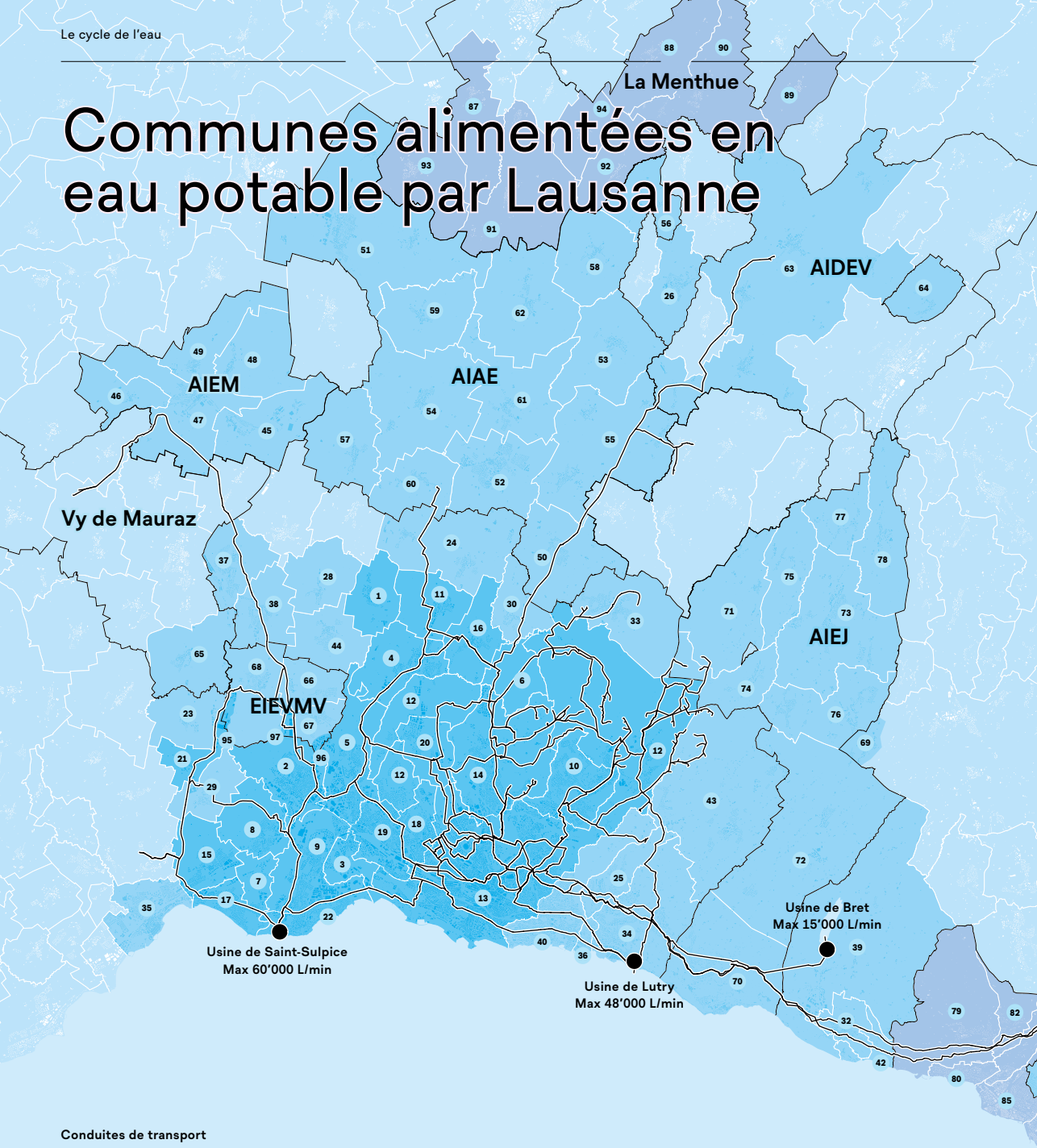
La création d'une nouvelle fontaine fidèle au modèle historique n'a pas été sans difficulté : ces modèles ne figurent dans aucun catalogue. Il a donc fallu trouver une fonderie capable de le reproduire et de le fabriquer sur mesure, en petite série. La fonderie GHM, en Haute-Marne (France), a conservé ce savoir-faire. L'une des fontaines encore existantes a ainsi été démontée afin de réaliser un moule de la face avant. Tous les détails ont été soignés : il est par exemple possible de soulever à la main la bonde située dans le bassin pour renouveler l'eau. Une petite trappe à l'arrière permet d'accéder à l'appareillage caché à l'intérieur. Le nouveau logo de la Ville y a été apposé, ce qui distingue cette nouvelle génération de fontaines à gueule de lion.



Fontaine à la place Pépinet

© Marino Trotta

Communes alimentées en eau potable par Lausanne



L'eau produite par Lausanne alimente 21 communes de la région, dont Lausanne. Cette carte présente le territoire desservi par le réseau d'eau potable.

Alimentation au détail

1. Boussens – 1982
2. Bussigny – 2022
3. Chavannes-près-Renens – 1958
4. Cheseaux-sur-Lausanne – 1970
5. Crissier – 1971
6. Cugy – 2025
7. Denges – 1958
8. Echandens – 1958
9. Ecublens – 1958
10. Epalinges – 1928
11. Etagnières – 1984
12. Jouxtens-Mézery – 1960
13. Lausanne – 1901
14. Le Mont-sur-Lausanne – 1967
15. Lonay – 1958
16. Morrens – 2026
17. Préverenges – 1958
18. Prilly – 1937
19. Renens – 1970
20. Romanel-sur-Lausanne – 2015
21. Romanel-sur-Morges – 2020
22. Saint-Sulpice – 1940

Alimentation partielle au détail

95. Aclens - Vufflens-la-Ville (ZI La Plaine) – 2005
96. Mex - Villars-Sainte-Croix - Vufflens-la-Ville (ZI La Faraz) – 2013
97. Villars-Sainte-Croix (ZI Croix-de-Péage et Pierrerie) – 2013

Alimentation en gros

23. Aclens
24. Assens
25. Belmont-sur-Lausanne
26. Bercher
27. Blonay – Saint-Légier
28. Bournens
29. Bremblens
30. Bretigny-sur-Morrens
31. Château-dOex
32. Chexbres
33. Froideville
34. Lutry
35. Morges
36. Paudex
37. Penthalaz
38. Penthaz
39. Puidoux
40. Pully
41. Rossinière
42. Saint-Saphorin
43. Savigny
44. Sullens

AIEM

45. Eclépens
46. Ferreyres
47. La Sarraz
48. Orny
49. Pompaples

AIAE

50. Bottens
51. Chavornay
52. Echallens
53. Fey
54. Goumoëns
55. Montilliez
56. Oppens
57. Oulens-sous-Echallens
58. Pailly
59. Penthéréaz
60. Saint-Barthélemy
61. Villars-le-Terroir
62. Vuarrens

AIDEV

63. Montanaire
64. Bussy-sur-Moudon

Vy de Mauraz

65. Gollion

EIEVMV

66. Mex
67. Villars-Sainte-Croix
68. Vufflens-la-Ville

AIEJ

69. Essertes
70. Bourg-en-Lavaux
71. Corcelles-le-Jorat
72. Forel
73. Jorat-Mézières
74. Montpreveyres
75. Ropraz
76. Servion
77. Vucherens
78. Vuiliens

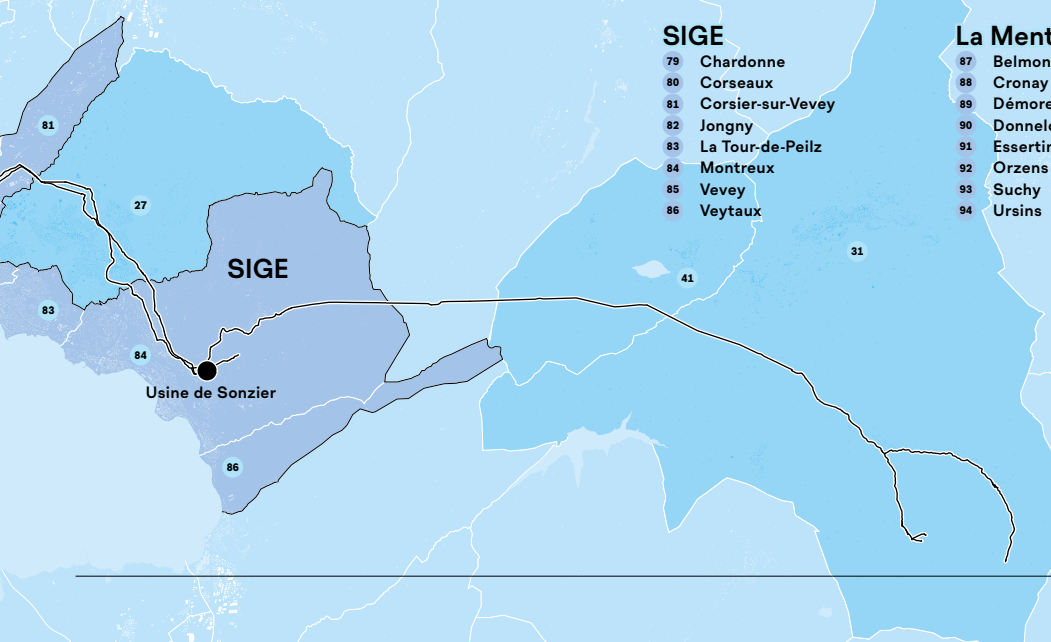
Achats et échange d'eau

SIGE

79. Chardonne
80. Corseaux
81. Corsier-sur-Vevey
82. Jongny
83. La Tour-de-Peilz
84. Montreux
85. Vevey
86. Veytaux

La Menthue

87. Belmont-sur-Yverdon
88. Cronay
89. Démoret
90. Donneloye
91. Essertines-sur-Yverdon
92. Orzens
93. Suchy
94. Ursins



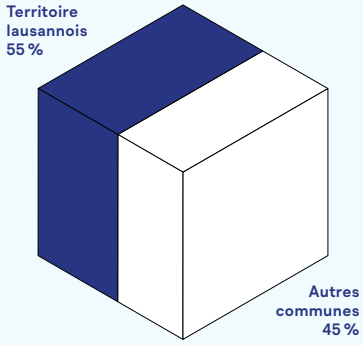
Les raccordements et l'évacuation

Volumes d'eau et taxes

Les schémas ci-dessous présentent les volumes distribués aux consommatrices et consommateurs, vendus à d'autres communes et pris en compte pour l'évacuation et l'épuration des eaux.

21'400'844 m^3

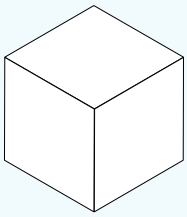
Volumes d'eau livrés à la clientèle alimentée au détail (= mesurés aux compteurs d'eau des bâtiments)



+5 %
Par rapport à 2024

5'067'164 m^3

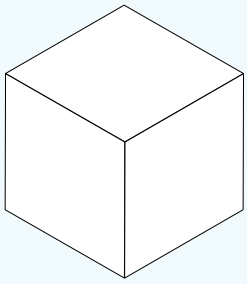
Volume d'eau facturé pour les communes alimentées en gros (= vente d'eau en gros)



+12 %
Par rapport à 2024

11'625'233 m^3

Volumes d'eau taxés pour l'évacuation et l'épuration sur le territoire lausannois



+9 %
Par rapport à 2024

8'477'186.–
Taxes uniques pour l'eau potable

-8 %
Par rapport à 2024

2'355'165.–
Taxes uniques en lien avec l'évacuation de l'eau

+20 %
Par rapport à 2024

Raccordements en eau potable et évacuation des eaux des biens-fonds

Demandes de permis de construire

→ **474** demandes traitées
→ **285** vérifications finales de travaux

Gestion des eaux pluviales, mises en séparatif et contrôles des parcelles

→ réduction de plus de **9 hectares** de surface imputable

Contrôle de l'évacuation des eaux des chantiers

→ **75** contrôles sur **24** chantiers
→ **+44 %** par rapport à 2024

Parc des compteurs

→ **25'167** compteurs au total
→ **1'070** compteurs neufs posés, dont **375** redimensionnés (diminution du diamètre)

20 chantiers réalisés sur le réseau d'évacuation

→ remplacement de **1'714 m** de collecteurs (y compris mise en séparatif)
→ réhabilitation de **401 m** de canalisations par gainage

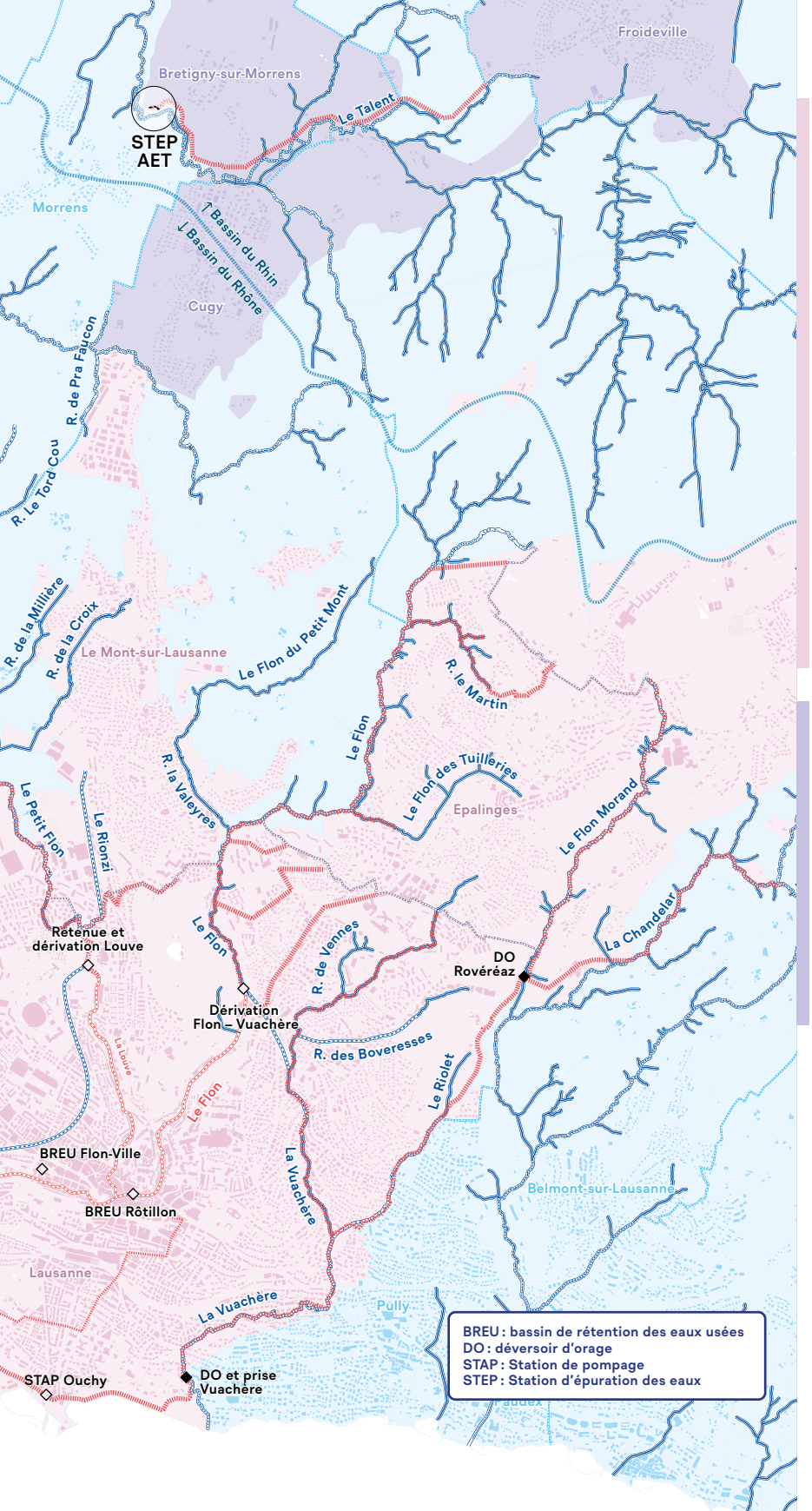


Travaux de raccordement
© Marino Trotta

Réseau d'évacuation des eaux et cours d'eau



Cette carte présente le réseau d'évacuation des eaux usées et les principaux cours d'eau du territoire desservi. Elle montre les bassins versants, les infrastructures de collecte et les stations d'épuration où les eaux sont acheminées.



Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (Cistep)

Bussigny
Chavannes-près-Renens
Cheseaux-sur-Lausanne
Crissier
Ecublens
Epalinges
Jouxtens-Mézery
Lausanne
Le Mont-sur-Lausanne
Morrens
Prilly
Pully
Renens
Romanel-sur-Lausanne
Saint-Sulpice
Villars-Sainte-Croix

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région du bassin supérieur du Talent (AET)

Bretigny-sur-Morrens
Cugy
Froideville
Lausanne

Canalisations intercommunales
Canalisations communales
Voûtages
Cours d'eau
Cours d'eau souterrain
Bassin versant de la STEP de Vidy
Bassin versant de la STEP de l'AET
Ouvrages intercommunaux ◆
Ouvrages communaux ◇

L'épuration

Performances de la station d'épuration de Vidy

Précipitations cumulées :

→ **1'196 mm**
→ légèrement au-dessus de la moyenne attendue de **1'000 à 1'200 mm par an**

Volumes traités :

→ **34,7 millions de m³** d'eaux usées traitées
→ augmentation de **4,14 %** par rapport à 2024
→ Le nombre d'habitantes et habitants raccordés se monte à **265'846** personnes

Détritus en entrée de STEP :

→ **614 tonnes** captées
→ augmentation de **4,14 %** par rapport à 2024

Sable :

→ **229 tonnes** captées
→ diminution de **6,15 %** par rapport à 2024

Graisses de restaurant :

→ **274 tonnes** traitées
→ diminution de **63 %** par rapport à 2024

Boues extérieures :

→ **15'304 tonnes** de boues déshydratées digérées et non digérées
→ augmentation de **13,04 %** par rapport à 2024

Production de chaleur :

→ a permis d'injecter **12'853 MWh** thermiques dans le réseau du chauffage à distance (CAD) de la ville
→ diminution de **7,0 %** par rapport à 2024

Production de biométhane :

→ **2'452'327** Normomètres cubes (Nm^3) de biométhane injectés dans le réseau de gaz naturel de la ville grâce à la digestion des graisses et des boues
→ augmentation de **18,5 %** par rapport à 2024

Nouvelle STEP : un chantier en progression

Le chantier de la nouvelle station d'épuration se poursuit. Le bâtiment dédié au traitement biologique est désormais achevé. Sa mise en service est prévue en 2026.

Parallèlement, une étape décisive a été franchie avec l'obtention, en 2025, des subventions fédérales pour le traitement des micropolluants. Cette validation permet de lancer la planification de cette future étape de traitement.

Le projet de la nouvelle ligne d'incinération des boues a également avancé, avec le dépôt de la demande de permis de construire. Sa mise en service est envisagée à la fin de la décennie.

Enfin, le projet de nouveau bâtiment administratif du Service de l'eau entre en phase de concrétisation, avec une mise à l'enquête prévue en 2026.



Travaux sur le site de la STEP de Vidy © Jean-Bernard Sieber

STEP de Vidy : un four pour les 40 prochaines années

A Lausanne, les boues issues de l'épuration des eaux sont incinérées à la station d'épuration de Vidy (STEP). Un nouveau four est en préparation pour remplacer une installation vieillissante. Objectif : répondre aux exigences environnementales et accompagner la croissance de la région sur plusieurs décennies.

A la STEP, le traitement de l'eau ne s'arrête pas à la rendre propre. Il produit aussi des boues, un résidu composé d'eau, de matière organique et de polluants captés durant l'épuration. Depuis le 1er octobre 2006, il est interdit en Suisse d'épandre ces boues dans les champs : elles doivent être incinérées. Lausanne n'a pas attendu cette obligation. La Ville brûle ses boues depuis 1964, date de mise en service de la STEP. Une réalité encore largement méconnue du grand public. « Lors d'un recrutement, un candidat pensait qu'on incinérait des cadavres », sourit Yann Brottier, ingénieur d'exploitation.

Un four en bout de course

Depuis 2015, la STEP est en pleine transformation. Et au cœur du dispositif, un élément clé doit être rénové : le four. « Pendant quelques années encore, on doit faire tenir un four vieux de près de 50 ans. C'est un peu comme une personne âgée : il fonctionne, mais avec plus de difficulté », explique Yann Brottier. Deux fois par an, l'installation est arrêtée pour maintenance. Une opération lourde, qui dure jusqu'à 6 semaines. Les fosses de stockage sont vidées pour être ensuite remplies à nouveau de boues, en prévision de la remise en service. Le redémarrage est particulièrement critique. Le four doit monter progressivement jusqu'à environ 750 degrés. « C'est toujours un moment sensible », admet l'ingénieur d'exploitation. « Si le four ne redémarrait pas, il faudrait transporter les boues ailleurs. Une catastrophe ! »

Un four pensé sur le long terme

Pour remplacer cette installation, un nouveau four est en préparation : baptisé LI3, pour troisième ligne d'incinération. « On ne construit pas un four pour aujourd'hui », souligne Rémi Taland, ingénieur et chef de projet LI3. « On le dimensionne pour les 40 prochaines années, en tenant compte de l'évolution de la population. » Le projet s'inscrit dans un cadre défini à l'échelle cantonale par la Direction générale de l'environnement (DGE), qui planifie le traitement des boues et veille à leur bonne gestion sur l'ensemble du territoire. Environ la moitié des boues traitées par la STEP sont issues de Lausanne et des communes raccordées. L'autre moitié provient de plus petites stations d'épuration régionales, qui n'ont pas d'incinérateur.



Futur four de la STEP de Vidy © aapar Sàrl

Brûler mieux pour produire plus

Le futur four reposera sur une méthode déjà utilisée à Vidy : le lit de sable fluidisé. « C'est une technologie éprouvée, qu'on optimise pour gagner en performance et en stabilité », explique Rémi Taland. Actuellement, les boues sont introduites dans le four à l'aide d'un grappin toutes les 30 minutes. Demain, elles seront injectées en continu par des pompes, permettant une combustion plus régulière et plus efficace. Dans ce système, les boues sont brûlées dans un lit de sable en mouvement, maintenu en suspension par de l'air chaud, ce qui permet une combustion homogène et un meilleur rendement énergétique.

Le futur four permettra de multiplier par cinq le rendement énergétique du procédé d'incinération, soit 2,5 fois moins de consommation de gaz et 2 fois plus de chaleur récupérée. La chaleur produite aujourd'hui n'est pas entièrement valorisée. Une partie est utilisée sur place, le reste est injecté

dans le réseau de chauffage à distance. Demain, la STEP couvrira ses propres besoins en chaleur, notamment pour ses procédés internes en utilisant une énergie dite « grise » issue de la partie froide du traitement des fumées. L'ensemble de l'énergie directement valorisable sera injectée dans le réseau lausannois. « L'objectif est de récupérer un maximum d'énergie en transformant un déchet en ressource », explique le chef de projet.

Un fonctionnement plus autonome, un métier qui évolue

Actuellement, chaque paramètre doit être ajusté en permanence – température, apport d'air ou quantité de boues injectées. « On doit tout suivre comme du lait sur le feu », résume



Futur four de la STEP de Vidy © aapar Sàrl

Yann Brottier. « Si un paramètre dérive, l'équilibre se rompt rapidement. » Le futur four sera beaucoup plus automatisé et pourra fonctionner jusqu'à 72 heures sans intervention. Le rôle des opérateurs va évoluer : moins de surveillance constante, mais toujours des tâches de maintenance et de gestion des installations. Aujourd'hui, ils pilotent le four en continu, jour et nuit, en équipes qui se relaient (3×8). Demain, leur travail sera davantage centré sur le suivi global et l'entretien, ce qui pourrait aussi réduire le travail de nuit.

Un chantier sous contrainte

Construire ce nouveau four tout en maintenant l'ancien en fonctionnement représente un défi de taille. « C'est un vrai puzzle. Il faut continuer à exploiter, tout en préparant la suite », explique Yann Brottier. « On va notamment réhabiliter certaines infrastructures existantes, comme les fosses de l'actuel four, pour les intégrer au nouveau dispositif », ajoute Rémi Taland. Ingénieurs de projet et d'exploitation travaillent étroitement ensemble pour anticiper les contraintes du futur four, tout en assurant le fonctionnement quotidien de l'installation actuelle.



Yann Brottier et Rémi Taland © Marino Trotta

Les missions complémentaires

21.06 × *23,7*	22.06 ×	23.06 × *0,9*	24.06 ×	25.06 ×	26.06 ×
03.07 ×	04.07 × *0,1*	05.07 ×	06.07 × *1,1*	07.07 × *5,4*	08.07 × *1,8*
15.07 × *0,6*	16.07 ×	17.07 × *0,4*	18.07 ×	19.07 × *4,2*	20.07 × *13,2*
27.07 × *16,4*	28.07 × *10,1*	29.07 ×	30.07 ×	31.07 ×	01.08 ×
08.08 ×	09.08 ×	10.08 ×	11.08 ×	12.08 ×	13.08 ×
20.08 × *39,8*	21.08 × *23,1*	22.08 ×	23.08 ×	24.08 ×	25.08 ×
01.09 × *34,4*	02.09 × *27,7*	03.09 × *0,6*	04.09 × *14,1*	05.09 × *2,6*	06.09 ×
13.09 × *13,9*	14.09 × *7,9*	15.09 × *3,2*	16.09 ×	17.09 ×	18.09 ×

27.06 ×	28.06 ×	29.06 ×	30.06 × *10,4*	01.07 ×	02.07 ×
09.07 ×	10.07 ×	11.07 ×	12.07 ×	13.07 × *4,2*	14.07 × *15,1*
21.07 × *9,6*	22.07 ×	23.07 ×	24.07 × *5,9*	25.07 × *0,1*	26.07 × *7,6*
02.08 × *5,5*	03.08 ×	04.08 ×	05.08 ×	06.08 ×	07.08 ×
14.08 ×	15.08 ×	16.08 ×	17.08 ×	18.08 ×	19.08 × *0,9*
26.08 × *0,6*	27.08 × *0,1*	28.08 × *49,8*	29.08 × *2,9*	30.08 × *3,4*	31.08 ×
07.09 ×	08.09 × *0,3*	09.09 × *18,5*	10.09 × *0,2*	11.09 ×	12.09 × *0,6*
19.09 ×	20.09 ×				

Période : 21.06.2025 – 20.09.2025

Quantité de pluie sur la période : 380,9 mm

La qualité de l'eau

**Les contrôles du laboratoire :
une surveillance étendue**

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles sur l'ensemble du cycle de l'eau : réseau d'eau potable, station d'épuration de Vidy, cours d'eau, plages et piscines lausannoises.

Analyses en 2025 :

3'132 échantillons
eau potable

→ analyse de 35'708 paramètres microbiologiques, physico-chimiques et micropolluants

138 échantillons
cours d'eau

→ analyse de 3'387 paramètres

202 échantillons
STEP de Vidy

→ analyse de 1'684 paramètres

437 échantillons
plages et piscines

→ analyse de 2'175 paramètres

Concernant l'eau potable, 13 non-conformités microbiologiques mineures ont été constatées, sans risque pour la santé, et traitées immédiatement.

Les analyses confirment la conformité de l'eau potable aux exigences légales, sans non-conformité physico-chimique ni liée aux micropolluants. Seul le 1,2,4-triazole, présent dans le lac avec une concentration d'environ 0,7 µg/L et qui se retrouve dans l'eau distribuée, dépasse la valeur du seuil de 0,1 µg/L.

Selon l'OFCO cette substance ne présente pas de risque pour la santé à ces concentrations (www.vd.ch/environnement/eaux/eau-potable/124-triazole-dans-leau-potable).

Le laboratoire intervient également au-delà du territoire lausannois, avec des analyses réalisées pour 68 distributeurs couvrant environ 178 communes du canton.

Des méthodes en constante évolution

Face à l'enjeu des micropolluants, le laboratoire a renforcé ses capacités d'analyse en développant des méthodes de plusieurs nouveaux paramètres. Le suivi des PFAS et des toxines de cyanobactéries a été élargi. Le laboratoire a aussi pris en charge le suivi régulier des ressources de plusieurs communes vaudoises pour des paramètres tels que les métabolites du chlorothalonil et plus récemment le 1,2,4-triazole.

Le laboratoire a validé la méthode de dosage des anions et cations par la chromatographie ionique, afin de quantifier de manière fiable les ions dits majeurs dans l'eau.

Une nouvelle entité a été créée dans le but de développer et structurer le suivi des organismes aquatiques. Des méthodes de suivi des cyanobactéries planctoniques dans les colonnes d'eau des eaux brutes des usines ainsi que des cyanobactéries benthiques sur les plages lausannoises ont été mises en place.

Enfin, les analyses microbiologiques ont été optimisées grâce à l'acquisition d'un compteur de colonies pour les germes mésophiles aérobies afin d'améliorer la précision et la fiabilité des résultats. La méthode d'analyse des légionelles a également été améliorée pour répondre aux exigences de la clientèle, pour atteindre une limite de quantification de 1'500'000 UFC/L.

Le laboratoire a obtenu en octobre 2025 le renouvellement de son accréditation ISO/IEC 17025, confirmant 25 ans de conformité aux exigences les plus élevées en matière d'analyses.



Laboratoire des eaux usées



© Jeremy Bierer

La protection des eaux

Faits & chiffres

Surveillance et renaturation des cours d'eau

Entre 2019 et 2025, le suivi de la qualité des cours d'eau lausannois a couvert **10 stations biologiques** et **18 stations chimiques**, aboutissant à un bilan sur 5 ans. Les bassins urbanisés (Vuachère, Louve, Chamberonne) montrent une qualité médiocre, tandis que les bassins forestiers (Chandelard, Talent, Bressonne) sont en bon état. Cette vision à long terme permet de mieux prioriser les tronçons à renaturer.

Le projet de renaturation de la **Vuachère** a fait l'objet d'adaptations, en étroite collaboration avec la Ville de Pully et le Canton, pour aboutir à une proposition alliant les qualités hydrauliques et environnementales d'une part, et la faisabilité du financement d'autre part.

Concernant le projet de gestion des crues de la **Chamberonne** et ses 3 sous-projets (galerie de Broye, renaturation de la Chamberonne et île Leusonna), les différentes mises à l'enquête de 2024 ont fait l'objet d'oppositions qui ont été traitées en 2025.

En 2025, 2 études d'avant-projet de renaturation de cours d'eau se sont achevées avec l'évaluation du rapport coût/bénéfice en matière de protection contre les crues pour le ruisseau de Vennes et la décision de rétablir le lit de la **Vuachère** sur son tracé naturel dans le parc Denantou.

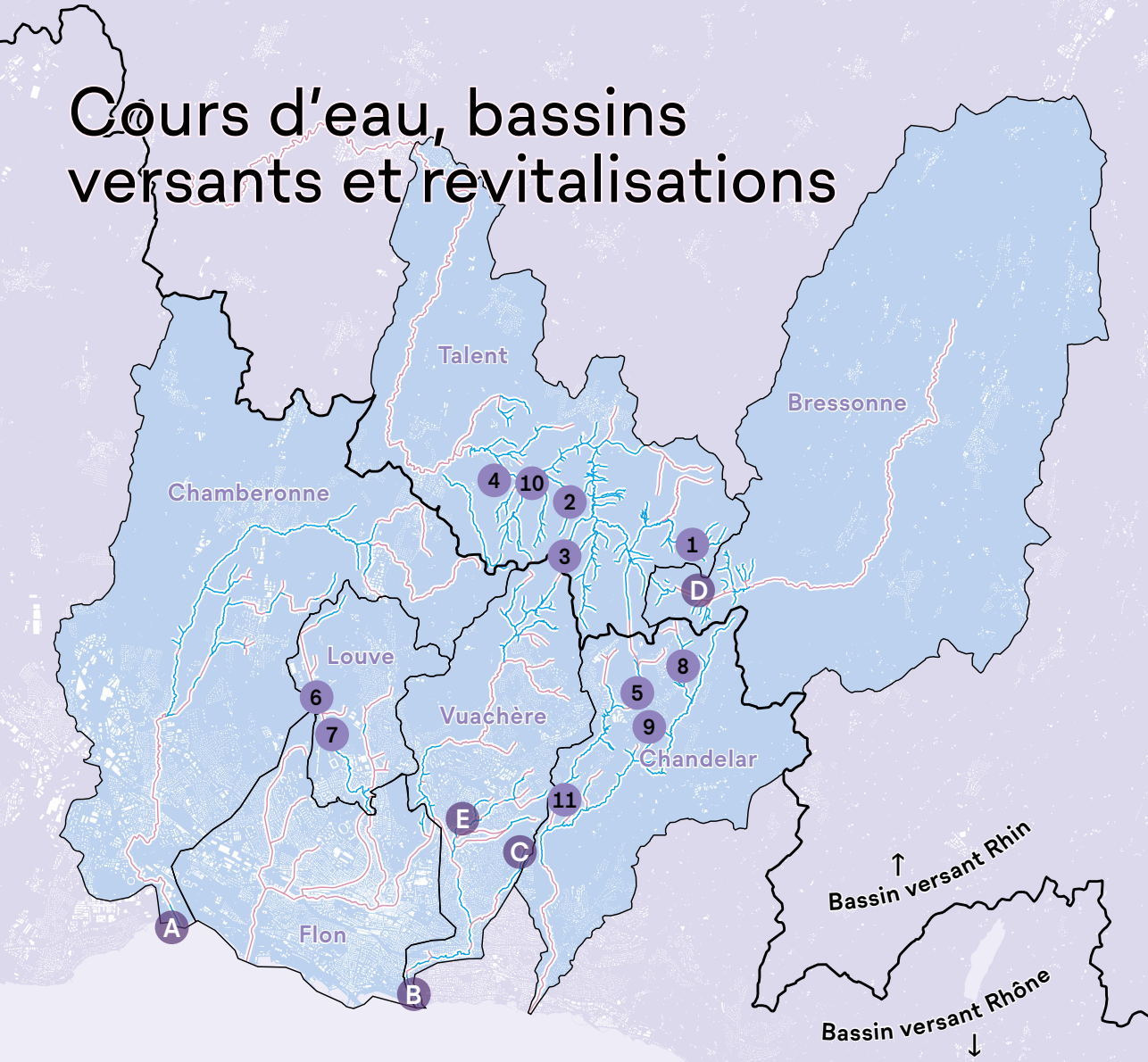
L'entretien des voûtages

Dans le voûtage de la **Vuachère** à Montchoisi, un barrage temporaire a été installé pour dévier les eaux de la rivière sur 160 m et réparer le fond de la cunette incisé linéairement par l'érosion sur près de 60 cm de profondeur.

Un projet est en cours dans le voûtage de la **Louve** pour construire un barrage pivotant au droit de la vitrine des escaliers du parking de la Riponne et utiliser ainsi une partie du voûtage pour la rétention des crues.

Une étude de variante a permis de déterminer la méthode de réparation de la galerie de Jor, dernier tronçon des galeries d'amenées des eaux du Pays-d'Enhaut. Les études se poursuivent avec l'établissement de l'avant-projet d'ouvrage.

Cours d'eau, bassins versants et revitalisations



Cours d'eau à ciel ouvert

Cours d'eau enterrés, déviés ou mélangés aux eaux mixtes

Projets en cours

- A Chamberonne (420 m)
- B Vuachère – Denantou (240 m)
- C Riolet (370 m)
- D Bressonne (1000 m)
- E Ruisseau de Vennes (400 m)

Revitalisations potentielles

1. Ruisseau de la Moille Saugeon
2. Ruisseau des Saugealles
3. Sources R. des Corbessières
4. Source de Grange-Neuve
5. Pra Musy et Pra Collet
6. Petit-Flon amont A9
7. Petit-Flon aval A9
8. Ruisseau du Grand-Bois
9. Ruisseau de la Roche-au-loup
10. Confluence Benenté-Talent
11. Ruisseau de Montblesson

Cette carte présente les principaux cours d'eau lausannois ainsi que leurs bassins versants. Elle localise également les projets de revitalisation en cours et les secteurs présentant un potentiel de renaturation.

Quand la ville redonne de la place à ses rivières

Pendant des décennies, les rivières lausannoises ont été canalisées, enterrées ou contraintes pour maîtriser les eaux et accompagner le développement urbain. En 2025, la Ville engage un changement de cap avec le programme « Rivières vivantes », qui vise à redonner aux cours d'eau leur espace et leurs fonctions naturelles.

A Lausanne, comme dans de nombreuses villes, les rivières ont longtemps été transformées pour répondre aux besoins urbains. Canalisées, bétonnées, parfois enterrées, elles ont été progressivement contraintes pour sécuriser les terrains, gagner de l'espace et maîtriser les écoulements.

Ce modèle montre aujourd'hui ses limites. En modifiant profondément le fonctionnement des cours d'eau, ces aménagements ont réduit leur capacité à accueillir la biodiversité et à absorber les épisodes de fortes pluies. Près d'un tiers des rivières lausannoises présentent encore une morphologie trop artificialisée.

Changer de regard

Avec le programme « Rivières vivantes », lancé en 2025, la Ville amorce un changement de vision. Il ne s'agit plus seulement de canaliser l'eau, mais de lui redonner de l'espace pour qu'elle puisse à nouveau remplir ses fonctions naturelles.

L'objectif est double : restaurer des milieux favorables à la biodiversité et renforcer la sécurité face aux crues. Concrètement, cela passe par l'élargissement des lits, la reconnexion de zones humides et la restitution d'espaces de divagation. En ralentissant les écoulements, ces aménagements permettent de limiter l'érosion et de réduire les risques d'inondation en aval.

Des projets concrets

Plusieurs interventions sont déjà engagées. Le ruisseau de Vennes sera revitalisé pour diversifier les milieux naturels et améliorer ses ouvrages hydrauliques. Le Riolet, à Rovéréaz, fera l'objet d'un élargissement avec la création d'une prairie inondable. Quant à la Bressonne, certaines de ses sources seront remises à ciel ouvert, favorisant notamment la migration des amphibiens et une meilleure gestion des eaux de ruissellement.

Première étape d'un programme plus large, ces projets s'inscrivent dans une démarche de long terme. Ils traduisent une évolution profonde dans la manière de concevoir la place de l'eau en ville.

Avec « **Rivières vivantes** », Lausanne ne cherche plus à contenir ses rivières, mais à composer avec elles. Une approche qui vise à concilier développement urbain, préservation des milieux naturels et adaptation aux changements climatiques.



Plaine de Mauvernay

© Marino Trotta

La solidarité

Faits & chiffres

En 2025, le Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement (phase 3) (PCAEA3) s'est achevé après trois années d'actions à Nouakchott, en Mauritanie.

Il a permis la mise en place de :

145 km
de conduites

1'504 branchements
subventionnés pour les familles

6 écoles
raccordées au réseau d'eau potable

10 écoles
équipées en toilettes et lave-mains

1 site de dépotage
des boues de vidange

90'000 personnes
ont bénéficié de ce projet

Dans la continuité, une nouvelle convention a été signée en octobre 2025 avec le Projet Régional pour l'Accès à l'Eau et à l'Assainissement (PREA 2025-2029). Il réunit la Région de Nouakchott, plus de 120 communes suisses dont Lausanne, l'Euro-Métropole de Metz, Montpellier Méditerranée Métropole et leurs agences de l'eau respectives ainsi que l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF). Le montant total mobilisé est de CHF 3 millions sur 3 ans. Ce projet poursuit la mission de base du partenariat, à savoir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, les activités de sensibilisation et la consolidation du système de management.

En raison de la forte croissance démographique, la quantité d'eau disponible est devenue une préoccupation constante. Des coupures d'eau régulières pénalisent la distribution d'une eau de qualité et mettent en avant la nécessité de limiter les pertes d'eau (fuites, absence de compteurs, vols) dans le réseau. Ainsi, le premier volet du PREA consiste à traiter prioritairement cette problématique.

En 2025, les contributions des communes suisses engagées dans ce partenariat s'élèvent à 345'000 francs.



Bénéficiaire dans le quartier de Riyadh

© Service de l'eau

21.09 × *19,9*
22.09 ×
24,7
23.09 ×
15,8
24.09 ×
8,4
25.09 ×
0,1
26.09 ×
17,3

Annexes

03.10 ×
04.10 ×
5,6
05.10 ×
1,6
06.10 ×
0,2
07.10 ×
08.10 ×

15.10 ×
16.10 ×
17.10 ×
18.10 ×
19.10 ×
20.10 ×
13,5

27.10 ×
6,8
28.10 ×
29.10 ×
11,3
30.10 ×
13,9
31.10 ×
01.11 ×
6,7

08.11 ×
09.11 ×
10.11 ×
11.11 ×
12.11 ×
13.11 ×

20.11 ×
6,4
21.11 ×
0,9
22.11 ×
23.11 ×
6,5
24.11 ×
52,1
25.11 ×
3,9

02.12 ×
03.12 ×
1,2
04.12 ×
0,5
05.12 ×
1,7
06.12 ×
1,4
07.12 ×
10,4

14.12 ×
15.12 ×
16.12 ×
17.12 ×
18.12 ×
19.12 ×
0,2

27.09 × *2,7*	28.09 ×	29.09 ×	30.09 ×	01.10 ×	02.10 ×
09.10 ×	10.10 ×	11.10 ×	12.10 ×	13.10 ×	14.10 ×
21.10 × *3,3*	22.10 × *13,4*	23.10 × *21,9*	24.10 × *3,5*	25.10 × *23,2*	26.10 × *1,3*
02.11 × *51,8*	03.11 ×	04.11 ×	05.11 ×	06.11 ×	07.11 ×
14.11 ×	15.11 × *8,8*	16.11 × *15,3*	17.11 × *5,5*	18.11 ×	19.11 × *1,8*
26.11 × *2,3*	27.11 ×	28.11 ×	29.11 × *0,1*	30.11 × *8,5*	01.12 ×
08.12 × *1*	09.12 ×	10.12 ×	11.12 ×	12.12 ×	13.12 ×
20.12 × *0,1*					

Période : 21.09.2025 – 20.12.2025

Quantité de pluie sur la période : 395,5 mm

Les chiffres-clés

Eau potable

			2020	2021	2022	2023	2024	2025	%
Conditions atmosphériques									
Précipitations		mm/an	1 051	1 323	921	1 305	1 269	1 196	
Température moyenne de l'air		°C	11,9	11,1	13,1	12,8	12,3	12,3	
Production d'eau potable									
Sources	Sonzier-Pays-d'Enhaut	m³/an	2 936 599	2 135 831	1 797 636	2 949 368	5 254 141	5 379 676	16,8 %
	Pont-de-Pierre	m³/an	1 840 624	1 302 630	296 507	1 798 216	1 972 592	1 890 971	5,9 %
	Nord lausannois et Prévondavaux	m³/an	1 538 764	1 301 895	720 012	1 026 041	1 136 705	1 014 011	3,2 %
Achats d'eau		m³/an	191 616	216 970	103 695	105 075	97 024	59 617	0,2 %
Lutry		m³/an	9 574 040	9 336 818	10 159 862	7 017 127	7 001 113	9 156 782	28,5 %
St-Sulpice		m³/an	11 581 514	11 642 137	15 638 875	14 849 894	11 259 729	11 930 453	37,2 %
Bret		m³/an	4 639 810	5 122 200	4 355 775	4 313 066	3 240 041	2 658 651	8,3 %
Total		m³/an	**32 302 968**	**31 058 481**	**33 072 362**	**32 058 787**	**29 961 345**	**32 090 161**	**100 %**
Adduction journalière d'eau potable									
Maximum		m³/jour	130 044	118 154	140 285	141 650	115 225	131 516	
Moyenne		m³/jour	88 303	84 859	90 597	87 857	81 887	61 317	
Données générales									
Capacité de production		m³/jour	170 000	170 000	170 000	170 000	170 000	170 000	
Contenance des réservoirs		m³	148 673	151 430	151 430	147 300	147 300	145 769	
Puissance de pompage installée		kW	18 400	18 400	18 400	18 400	18 400	18 400	
Cons. d'énergie pour la production et le pompage		MWh/an	23 422	23 738	29 167	25 506	21 166	24 093	
Production solaire		MWh/an						386	
Habitantes et habitants									
Lausanne + 20 communes alimentées au détail		Hab.	251 858	253 483	265 651	270 866	275 644	282 238	
Traitement eau potable – Produits utilisés									
Chlorure de sodium		t/an	31	35	39	40	34	37	
Polychlorosulfate d'aluminium		t/an	88	93	117	75	96	104	
Réseau d'eau									
Adduction, transport et distribution		Km	919	911	937	936	945	964	
Remplacement et réhabilitation de conduites		%	1,15	1,10	1,65	2,37	1,00	0,83	
Vannes de réseau		Nbre	7 906	8 521	8 541	8 653	8 778	9 061	
BH, Lausanne et communes au détail		Nbre	4 237	4 629	4 654	4 669	4 967	4 776	
Compteurs									
Echangés		Nbre/an	1 204	1 291	1 391	1 476	751	1 070	
En service		Nbre	22 861	22 869	24 128	24 246	24 406	25 167	
Consommation d'eau									
Ventes au détail		m³	19 296 477	23 654 959	22 392 892	22 427 873	21 168 189	21 400 844	81 %
Ventes en gros		m³	6 058 574	5 398 601	6 265 869	5 931 309	4 561 228	5 067 164	90 %
Total		m³	**25 355 051**	**29 053 560**	**28 658 761**	**28 359 182**	**25 729 417**	**26 468 008**	
Non comptabilisé (production – consommation)		m³	**6 947 917**	**2 004 921**	**4 413 601**	**3 699 605**	**4 231 928**	**5 622 153**	
Ventes d'eau		CHF/an	**55 622 855**	**58 288 566**	**54 654 980**	**54 743 048**	**54 166 694**	**57 920 327**	

Evacuation et traitement des eaux

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	%
Réseau d'évacuation								
Réseau de conduites, eaux usées	Km	142	125	125	125	125	127	
Réseau de conduites, eaux claires	Km	118	120	120	120	121	121	
Réseau de conduites, eaux mélangées	Km	101	100	99	99	99	98	
Total	Km	**361**	**345**	**345**	**345**	**345**	**346**	
Remplacement et réhabilitation de conduites	Km	3,35	2,00	4,00	3,54	2,34	1,14	0,34 %
Dossiers de mise à l'enquête								
Nombre d'affaires ouvertes dans l'année	Nbre	884	879	568	560	485	327	
Installations techniques principales								
Nbre de chantiers contrôlés	Nbre	34	36	30	62	20	24	
Nbre de visites de chantiers	Nbre	44	62	53	67	52	75	
Nbre de séparateurs à graisses	Nbre	495	502	524	634	639	645	
Nbre de contrôles - Séparateurs à graisses	Nbre	23	5	44	81	62	74	
Surveillance des piscines								
Nombre d'échantillons	Nbre	193	260	317	243	230	336	
Plages et Lac								
Nbre d'échantillons (mai-septembre)	Nbre	50	30	77	36	64	35	
Echantillons non-conformes	Nbre	1	1	0	1	4	0	
STEP								
Population raccordée à la STEP de Vidy	Nbre	247 824	255 009	258 395	290 830	292 060	265 846	
STEP - Traitement								
Arrivée des eaux	m^3	38 129 091	43 580 234	34 006 327	38 985 346	39 175 835	38 419 517	
Déversement sans traitement	m^3	3 162 319	5 794 008	2 198 314	4 046 497	2 931 344	3 681 289	
Traitement	m^3	34 966 772	37 786 226	31 808 013	34 938 849	36 244 491	34 738 228	
STEP - Produits utilisés								
Chlorure ferrique	t	3 693	4 061	4 892	6 072	6 908	6 494	
Polymère organique	t	83,7	99,0	112,6	115,8	120,0	107,7	
STEP - incinération								
Boues - Produites à Vidy	t	28 923	19 126	10 597	13 360	14 355	12 445	
Boues - Externes	t	7 562	9 875	13 145	15 768	13 539	15 304	
Energie								
STEP – Consommation d'électricité	MWh/an	16 227	15 852	12 415	12 059	12 566	12 175	
STEP – Dont production solaire	MWh/an	-	247	259	199	169	183	
STEP – Consommation de gaz	MWh/an	9 035	11 692	13 137	10 944	10 693	9 392	
STEP – Chaleur totale produite	MWh/an	22 325	17 443	19 066	18 437	19 452	18 452	
STEP – Production de biométhane	MWh/an	-	-	26 267	25 526	22 592	26 770	
Stations - Consommation d'électricité	MWh/an	159	222	211	220	-	256	
Capelard (turbinage)	MWh/an	539	734	570	590	627	666	

Les comptes d'exploitation

Eau potable

	Charges	Recettes
Charges de personnel	17 488 672	
Imprimés et fournitures de bureau	80 442	
Achats d'objets mobiliers et d'installations	2 410 206	
Eau, énergie et chauffage	5 924 937	
Marchandises	895 612	
Entretien des biens immobiliers	4 586 562	
Entretien d'objets mobiliers et d'installations	749 344	
Loyers et redevances d'utilisation	623 477	
Déplacements, débours, dédommagements	53 767	
Autres prestations de tiers	4 998 222	
Impôts, taxes et frais divers	1 726 250	
Participation à des charges de communes	403 729	
Amortissement	12 342 275	
Intérêts	0	
Imputations internes	6 512 299	
Aides individuelles	1 000	
Bénéfice hors obligation légale	230 000	
Attribution aux réserves	12 781 897	
Taxes perçues et autres recettes		71 434 156
Imputations internes		374 537
	71 808 693	**71 808 693**

Evacuation

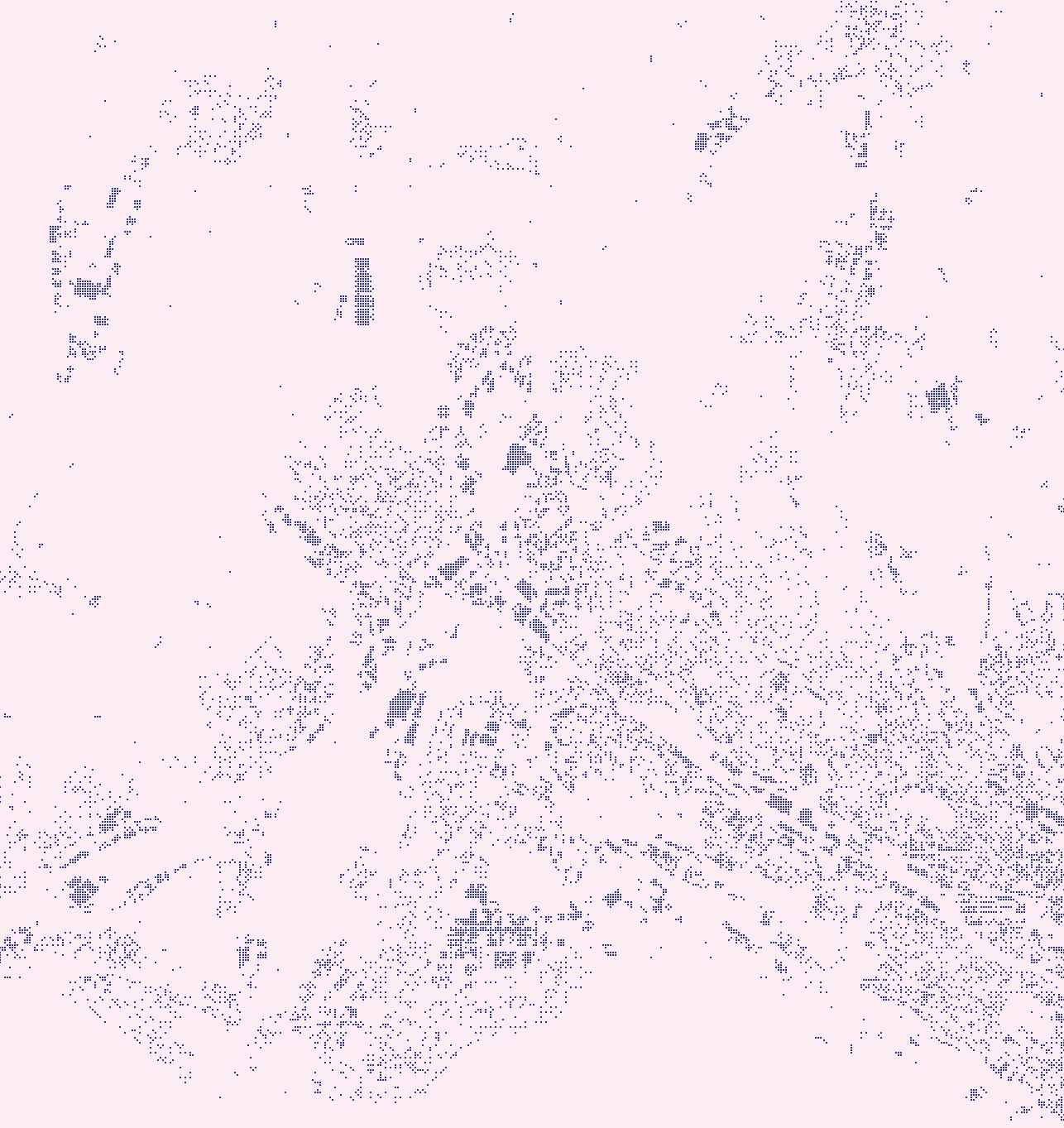
	Charges	Recettes
Charges de personnel	4 255 437	
Imprimés et fournitures de bureau	776	
Achats d'objets mobiliers et d'installations	247 931	
Eau, énergie et chauffage	108 501	
Marchandises	30 681	
Entretien des biens immobiliers	1 515 715	
Entretien d'objets mobiliers et d'installations	140 366	
Loyers et redevances d'utilisation	134 593	
Déplacements, débours, dédommagements	2 973	
Autres prestations de tiers	1 532 046	
Impôts, taxes et frais divers	411 890	
Participation à des charges de communes	41 065	
Amortissement	2 637 534	
Intérêts	0	
Imputations internes	1 461 592	
Aides individuelles	1 389	
CISTEP part à charge de Lausanne	14 987 473	
Attribution aux réserves	2 268 592	
Taxes perçues et autres recettes		29 249 158
Imputations internes		529 394
	29 778 552	**29 778 552**

Epuration

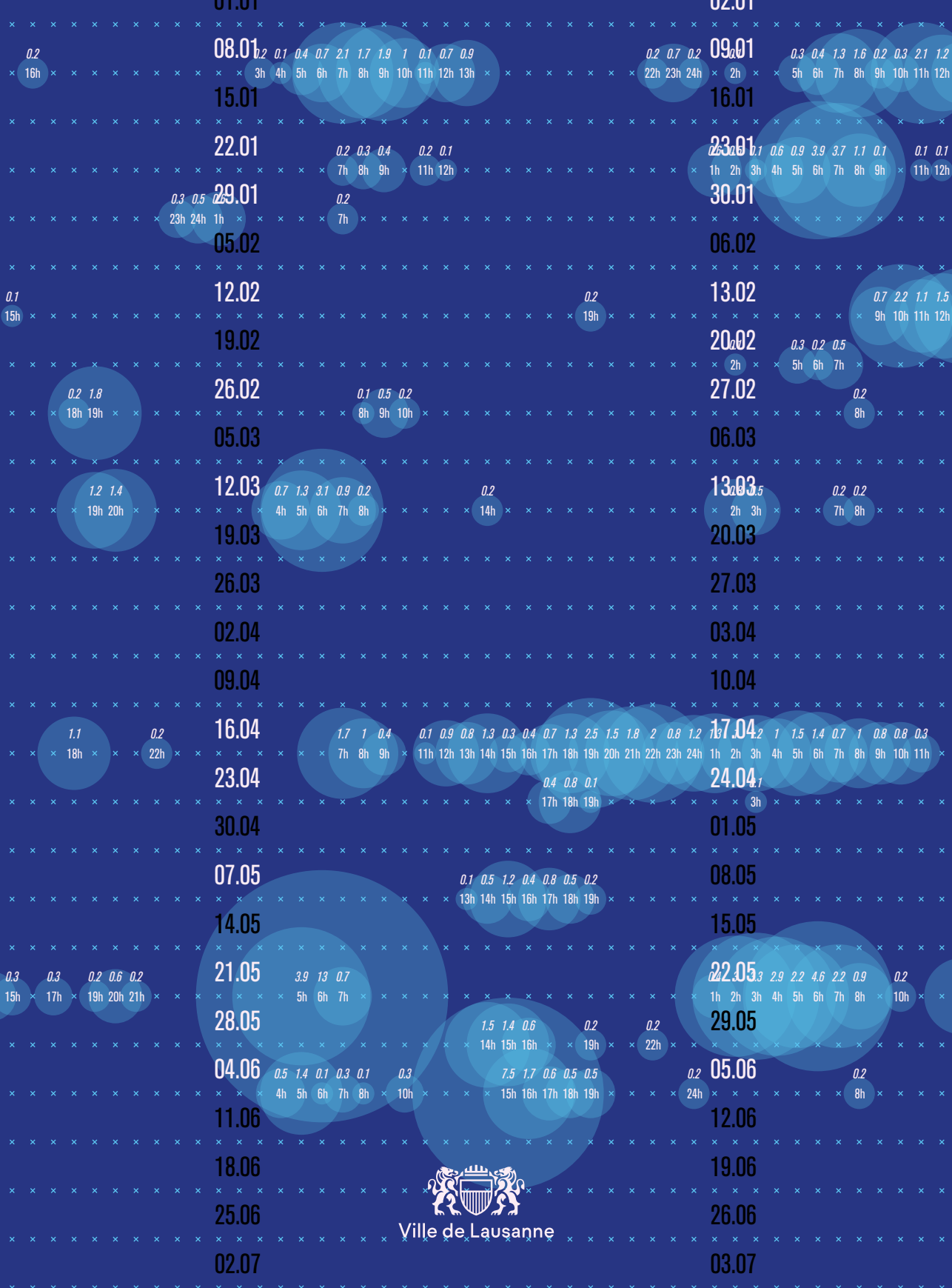
Epura SA

	Charges	Recettes
Charges de personnel	7 745 521	
Charges de biens et services	13 803 206	
Amortissement	5 913 116	
Charges financières	2 902 372	
Recettes propres		5 000 946
Excédent de charges facturé au Service de l'eau		**25 363 298**

Service de l'eau		
Facture Epura	25 363 298	
Ajout de charges du Service de l'eau	54 067	
Total à répartir communes CISTEP		**25 417 335**
Part à charge de Lausanne		14 987 473
Part des autres communes CISTEP		10 429 862






01.01
02.01
08.01
0.2 16h
0.2 3h
0.1 4h
0.4 5h
0.7 6h
2.1 7h
1.7 8h
1.9 9h
1 10h
0.1 11h
0.7 12h
0.9 13h
0.2 22h
0.7 23h
0.2 24h
09.01
0.0 2h
0.3 5h
0.4 6h
1.3 7h
1.6 8h
0.2 9h
0.3 10h
2.1 11h
1.2 12h
15.01
16.01
22.01
0.2 7h
0.3 8h
0.4 9h
0.2 11h
0.1 12h
23.01
0.1 1h
0.6 2h
0.9 3h
3.9 4h
3.7 5h
1.1 6h
0.1 7h
0.1 11h
0.1 12h
29.01
0.3 23h
0.5 24h
0.2 1h
0.2 7h
30.01
05.02
06.02
12.02
0.1 15h
0.2 19h
13.02
0.7 9h
2.2 10h
1.1 11h
1.5 12h
19.02
20.02
0.3 5h
0.2 6h
0.5 7h
26.02
0.2 18h
1.8 19h
0.1 8h
0.5 9h
0.2 10h
27.02
0.2 8h
05.03
06.03
12.03
1.2 19h
1.4 20h
0.7 4h
1.3 5h
3.1 6h
0.9 7h
0.2 8h
0.2 14h
13.03
0.2 7h
0.2 8h
19.03
20.03
26.03
27.03
02.04
03.04
09.04
10.04
16.04
1.1 18h
0.2 22h
1.7 7h
1 8h
0.4 9h
0.1 11h
0.9 12h
0.8 13h
1.3 14h
0.3 15h
0.4 16h
0.7 17h
1.3 18h
2.5 19h
1.5 20h
1.8 21h
2 22h
0.8 23h
1.2 24h
17.04
1.2 1h
1 2h
1.5 3h
1.4 4h
0.7 5h
1 6h
0.8 7h
0.8 8h
0.3 9h
23.04
0.4 17h
0.8 18h
0.1 19h
24.04
0.1 3h
30.04
01.05
07.05
0.1 13h
0.5 14h
1.2 15h
0.4 16h
0.8 17h
0.5 18h
0.2 19h
08.05
14.05
15.05
0.3 15h
0.3 17h
0.2 19h
0.6 20h
0.2 21h
21.05
3.9 5h
13 6h
0.7 7h
22.05
0.2 1h
0.3 2h
2.9 3h
2.2 4h
4.6 5h
2.2 6h
0.9 7h
0.2 8h
0.2 10h
28.05
1.5 14h
1.4 15h
0.6 16h
0.2 19h
0.2 22h
29.05
04.06
0.5 4h
1.4 5h
0.1 6h
0.3 7h
0.1 8h
0.3 10h
7.5 15h
1.7 16h
0.6 17h
0.5 18h
0.5 19h
0.2 24h
05.06
0.2 8h
11.06
12.06
18.06
19.06
25.06
26.06
Ville de Lausanne
02.07
03.07